

# ***RAPPORT FINANCIER ANNUEL*** ***Arrêté au 30 avril 2012***



François Frères  
TONNELLERIE



**TONNELLERIE FRANCOIS FRERES**  
**Société Anonyme au capital de 8 672 000 euros**  
**Divisé en 5 420 000 actions de 1,60 euro chacune**  
**Siège social : 21190 Saint Romain (France)**  
**515 620 441 RCS Dijon**

## Sommaire

|  |     |
|--|-----|
| • Attestation du responsable .....   | 3   |
| • Comptes consolidés.....  | 4   |
| • Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....                             | 40  |
| • Comptes sociaux.....   | 42  |
| • Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....                                | 62  |
| • Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés..... | 65  |
| • Honoraires des Commissaires aux comptes.....   | 67  |
| • Rapport de Gestion.....  | 68  |
| • Rapport du Président sur le contrôle interne.....  | 86  |
| • Rapport des Commissaires aux comptes sur le contrôle interne.....                                | 99  |
| • Document d'information annuel.....   | 101 |

## ATTESTATION DU RESPONSABLE



J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Saint Romain le 31 août 2012

Le Président du Directoire

**Jérôme FRANCOIS**



## COMPTES CONSOLIDES

### BILAN CONSOLIDE AU 30 AVRIL 2012

| Actif (en milliers d'euros)               | Note | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|---|------|----------------|----------------|
|   |      | IFRS           | IFRS           |
| <b>Actif non courant</b>                  |      |                |                |
| Immobilisations incorporelles             | 4.3  | 1 669          | 1 552          |
| Ecart d'acquisition                       | 4.2  | 43 567         | 20 274         |
| Immobilisations incorporelles             | 4.1  | 45 236         | 21 826         |
| Immobilisations corporelles               | 4.1  | 26 881         | 17 923         |
| Impôts différés actifs                    | 4.4  | 3 105          | 2 680          |
| Autres actifs financiers                  |      | 689            | 629            |
| <b>Total actif non courant</b>            |      | <b>75 911</b>  | <b>43 058</b>  |
| <b>Actif courant</b>                      |      |                |                |
| Stocks et en-cours                        | 4.5  | 127 857        | 112 296        |
| Créances clients                          | 4.6  | 35 154         | 25 739         |
| Autres créances d'exploitation            | 4.6  | 4 590          | 4 435          |
| Disponibilités                            | 4.7  | 23 959         | 17 942         |
| <b>Total actif courant</b>                |      | <b>191 560</b> | <b>160 412</b> |
| Actifs non courants destinés à être cédés |      | 0              | 0              |
| <b>Total actif</b>                        |      | <b>267 471</b> | <b>203 470</b> |

**BILAN CONSOLIDE AU 30 AVRIL 2012**

| Passif (en milliers d'euros)                | Note         | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|---|--------------|----------------|----------------|
|   |              |                |                |
| <b>Capitaux propres</b>                     |              |                |                |
| Capital social                              | 4.8          | 8 672          | 8 672          |
| Réserves consolidées                        |              | 151 094        | 140 246        |
| Ecart de conversion capitaux propres        | 4.8          | 255            | (3 360)        |
| Résultat consolidé                          |              | 15 910         | 14 248         |
| Ecart de conversion résultat                |              | 191            | (148)          |
| <b>Total des capitaux propres du Groupe</b> |              | <b>176 122</b> | <b>159 658</b> |
| Intérêts minoritaires réserves              |              | 1 826          | 1 577          |
| Intérêts minoritaires résultat              |              | 184            | 135            |
| <b>Total capitaux propres</b>               |              | <b>178 132</b> | <b>161 370</b> |
| <b>Passif non courant</b>                   |              |                |                |
| Provisions                                  | 4.9          | 378            | 170            |
| Impôt différé passif                        | 4,15         | 2 683          | 1 759          |
| Dettes financières long terme               | 4.11 et 4.12 | 22 952         | 4 549          |
| Engagements de retraite                     | 4.10         | 999            | 679            |
| <b>Total Passif non courant</b>             |              | <b>27 012</b>  | <b>7 157</b>   |
| <b>Passif courant</b>                       |              |                |                |
| Dettes fournisseurs                         |              | 13 786         | 11 121         |
| Autres dettes d'exploitation                |              | 11 340         | 6 716          |
| Dettes financières court terme              | 4.11 et 4.12 | 37 201         | 17 106         |
| <b>Total passif courant</b>                 |              | <b>62 327</b>  | <b>34 943</b>  |
| Passifs non courants destinés à être cédés  |              | 0              | 0              |
| <b>Total passif courant et non courant</b>  |              | <b>89 339</b>  | <b>42 100</b>  |
| <b>Total Passif</b>                         |              | <b>267 471</b> | <b>203 470</b> |

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

|  | Note | 30/04/2012             | 30/04/2011             |
|--|------|------------------------|------------------------|
|  |      | Exerc. 12 mois<br>IFRS | Exerc. 12 mois<br>IFRS |
| <b>En milliers d'euros</b>                             |      |                        |                        |
| Chiffre d'affaires                                     | 3.2  | 115 022                | 109 551                |
| Production stockée                                     |      | 683                    | (336)                  |
| <b>PRODUITS EXPLOITATION</b>                           |      | <b>115 705</b>         | <b>109 215</b>         |
| Achats de matières et marchandises                     |      | (50 821)               | (50 974)               |
| Variation de stocks matières et marchandises           |      | (1 416)                | (123)                  |
| <b>MARGE BRUTE</b>                                     |      | <b>63 468</b>          | <b>58 118</b>          |
| Autres achats et charges externes                      |      | (13 042)               | (11 879)               |
| <b>VALEUR AJOUTEE</b>                                  |      | <b>50 426</b>          | <b>46 239</b>          |
| Subventions d'exploitation                             |      | 0                      | 0                      |
| Impôts, taxes et versements assimilés                  |      | (1 416)                | (1 307)                |
| Charges de personnel                                   |      | (23 632)               | (21 194)               |
| <b>EXCEDENT BRUT EXPLOITATION</b>                      |      | <b>25 378</b>          | <b>23 738</b>          |
| Repr Prov et Transfert de charges                      | 5.4  | 1 326                  | 1 574                  |
| Autres produits  |      | 274                    | 204                    |
| Dotations aux comptes d'amortissements                 | 4.1  | (2 261)                | (2 200)                |
| Dotations aux comptes de provisions                    | 5.4  | (1 321)                | (1 171)                |
| Autres charges de gestion courante                     |      | (160)                  | (142)                  |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL COURANT</b>                   |      | <b>23 236</b>          | <b>22 003</b>          |
| Autres éléments d'exploitation                         | 5.2  | (755)                  | 7                      |
| <b>RESULTAT OPERATIONNEL DES ACTIVITES POURSUIVIES</b> |      | <b>22 481</b>          | <b>22 010</b>          |
| Produits financiers                                    | 5.3  | 2 483                  | 1 310                  |
| Charges financières                                    | 5.3  | (1 566)                | (2 422)                |
| <b>Résultat Financier</b>                              | 5.3  | <b>917</b>             | <b>(1 112)</b>         |
| <b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>                            |      | <b>23 398</b>          | <b>20 898</b>          |
| Impôt sur les bénéfices                                | 5.7  | (7 312)                | (6 512)                |
| <b>RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES</b>          |      | <b>16 086</b>          | <b>14 386</b>          |
| <b>RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES</b>                   |      | <b>0</b>               | <b>0</b>               |
| <b>RESULTAT NET</b>                                    |      | <b>16 086</b>          | <b>14 386</b>          |
| <b>dont Part du Groupe</b>                             |      | 15 910                 | 14 248                 |
| <b>dont Part des Minoritaires</b>                      |      | 176                    | 138                    |
| <b>Résultat par action</b>                             | 5.9  |                        |                        |
| de base (résultat net)                                 |      | <b>2,94</b>            | <b>2,63</b>            |
| de base (résultat net des activités poursuivies)       |      | <b>2,94</b>            | <b>2,63</b>            |
| dilué (résultat net)                                   |      | <b>2,94</b>            | <b>2,63</b>            |
| dilué (résultat des activités poursuivies)             |      | <b>2,94</b>            | <b>2,63</b>            |

**TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE**

| (En milliers d'euros)   | 30/04/2012      | 30/04/2011      |
|---|-----------------|-----------------|
| <b>OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>  |                 |                 |
| <b>Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)</b>                         | <b>16 086</b>   | <b>14 386</b>   |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions                                       | 2 873           | 2 503           |
| Plus et moins value de cession  | - 10            | 18              |
| Quote-part de subvention d'investissement   | - 79            | - 64            |
| Variation des impôts différés   | 798             | 939             |
| <b>Marge brute d'autofinancement</b>  | <b>19 668</b>   | <b>17 782</b>   |
| Variation de stocks   | 1 324           | - 728           |
| Variation des comptes clients et comptes rattachés                                      | 148             | - 1 595         |
| Variation des autres actifs et passifs d'exploitation                                   | - 3 017         | 1 419           |
| <b>A. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE OU PROVENANT DE L'EXPLOITATION</b>                     | <b>18 123</b>   | <b>16 878</b>   |
| <b>OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>  |                 |                 |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | - 2 293         | - 2 334         |
| Variation des immobilisations financières   | - 234           | - 303           |
| Encaissements résultant de la cession d'immobilisations                                 | 81              | 82              |
| Trésorerie nette affectée aux acquisitions de filiales                                  | - 40 683        | -               |
| <b>B. FLUX DE TRESORERIE AFFECTE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>                    | <b>- 43 129</b> | <b>- 2 555</b>  |
| <b>OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>  |                 |                 |
| Augmentation de capital   |                 | -               |
| Dividendes versés aux actionnaires  | - 3 290         | - 3 286         |
| Variation des dettes financières à court terme  | 7 268           | - 5 300         |
| Encaissements provenant de nouveaux emprunts à LMT                                      | 29 185          | 17              |
| Remboursements d'emprunts à LMT   | - 2 908         | - 2 689         |
| Variation des autres dettes financières   | - 741           | - 629           |
| Encaissements provenant de nouvelles subventions d'investissement                       | 24              | - 18            |
| <b>C. FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>                    | <b>29 538</b>   | <b>- 11 905</b> |
| <b>D. INCIDENCE DE LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE</b>                                  | <b>1 485</b>    | <b>- 412</b>    |
| <b>E. TRESORERIE A L'OUVERTURE</b>  | <b>17 942</b>   | <b>15 936</b>   |
| <b>TRESORERIE A LA CLOTURE (A+B+C+D+E)</b>  | <b>23 959</b>   | <b>17 942</b>   |

|  |
|--|
| <b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b> |
|--|

|                            | Attribuable aux actionnaires de la Société |                      |                             |                    | Intérêts minoritaires |                    | Total      |                      |
|----------------------------|--|----------------------|-----------------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|------------|----------------------|
|                            | CAPITAL SOCIAL                             | RESERVES CONSOLIDEES | ECART CONV CAPITAUX PROPRES | RESULTAT CONSOLIDE | ECART CONV RESULTAT   | INT. MINO RESERVES |            | INTERETS MINO RESULT |
| En milliers d'euros        |  |                      |                             |                    |                       |                    |            |                      |
| <b>29-avr-05</b>           | <b>8 672</b>                               | <b>114 204</b>       | <b>-6 320</b>               | <b>17 229</b>      | <b>-115</b>           | <b>1 099</b>       | <b>211</b> | <b>134 980</b>       |
| AFFECTATION RESULTAT       |  | 17 229               |                             | -17 229            |                       | 211                | -211       |                      |
| DIVIDENDES VERSES PAR TFF  |  | -3 252               |                             |                    |                       |                    |            | -3 252               |
| DIVIDENDES VERSES AUX MINO |  |                      |                             |                    |                       | -31                |            | -31                  |
| RESULTAT 30/04/2010        |  |                      |                             | 15 129             |                       |                    | 168        | 15 297               |
| VAR ECART CONV. CAP. PROP. |  |                      | 4 012                       |                    |                       | 164                |            | 4 176                |
| ECART CONVERSION REST N    |  |                      |                             |                    | 303                   |                    | 11         | 314                  |
| ECART CONVERSION REST N-1  |  | -115                 |                             |                    | 115                   |                    |            |                      |
| <b>29-avr-06</b>           | <b>8 672</b>                               | <b>128 066</b>       | <b>-2 308</b>               | <b>15 129</b>      | <b>303</b>            | <b>1 443</b>       | <b>179</b> | <b>151 484</b>       |
| AFFECTATION RESULTAT       |  | 15 129               |                             | -15 129            |                       | 179                | -179       |                      |
| DIVIDENDES VERSES PAR TFF  |  | -3 252               |                             |                    |                       |                    |            | -3 252               |
| DIVIDENDES VERSES AUX MINO |  |                      |                             |                    |                       | -34                |            | -34                  |
| RESULTAT 30/04/2011        |  |                      |                             | 14 248             |                       |                    | 138        | 14 386               |
| VAR ECART CONV. CAP. PROP. |  |                      | -1 052                      |                    |                       | -11                |            | -1 063               |
| ECART CONVERSION REST N    |  |                      |                             |                    | -148                  |                    | -3         | -151                 |
| ECART CONVERSION REST N-1  |  | 303                  |                             |                    | -303                  |                    |            |                      |
| <b>29-avr-07</b>           | <b>8 672</b>                               | <b>140 246</b>       | <b>-3 360</b>               | <b>14 248</b>      | <b>-148</b>           | <b>1 577</b>       | <b>135</b> | <b>161 370</b>       |
| AFFECTATION RESULTAT       |  | 14 248               |                             | -14 248            |                       | 135                | -135       |                      |
| DIVIDENDES VERSES PAR TFF  |  | -3 252               |                             |                    |                       |                    |            | -3 252               |
| DIVIDENDES VERSES AUX MINO |  |                      |                             |                    |                       | -38                |            | -38                  |
| RESULTAT 30/04/2012        |  |                      |                             | 15 910             |                       |                    | 176        | 16 086               |
| VAR ECART CONV. CAP. PROP. |  |                      | 3 615                       |                    |                       | 152                |            | 3 767                |
| ECART CONVERSION REST N    |  |                      |                             |                    | 191                   |                    | 8          | 199                  |
| ECART CONVERSION REST N-1  |  | -148                 |                             |                    | 148                   |                    |            |                      |
| <b>29-avr-08</b>           | <b>8 672</b>                               | <b>151 094</b>       | <b>255</b>                  | <b>15 910</b>      | <b>191</b>            | <b>1 826</b>       | <b>184</b> | <b>178 132</b>       |



## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS 30/04/2012

### Informations comptables

En date du 9 juillet 2012, le Directoire a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos au 30 avril 2012. François Frères est une société anonyme cotée immatriculée en France.

### Note 1. Principes Comptables

#### 1.1 GENERALITES

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe publiés au titre de l'exercice clos le 30 avril 2012 sont établis conformément aux « International Financial Reporting Standards » adoptées au niveau européen.

L'information financière au 30 avril 2012 est donc établie sur la base des normes et interprétations IFRS en vigueur au sein de l'Union Européenne au 30 avril 2012.

Les options de première application des normes IFRS retenues par le Groupe lors de la transition aux IFRS sont les suivantes :

- ne pas procéder au retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs au 1er mai 2004
- appliquer la norme IFRS 2 (« Paiement en actions ») sur les plans octroyés après le 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas acquis au 1er janvier 2005 (aucun plan concerné).

Le Groupe n'a pas retenu l'option de comptabiliser en capitaux propres au 1er mai 2004 les écarts actuariels non comptabilisés au 30 avril 2004, comme cela est permis par la norme IFRS 1, ces écarts étant non significatifs.

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants.

Au cours de la période, le Groupe a adopté les nouvelles normes et amendements IFRS ainsi que les nouvelles interprétations IFRIC entrés en vigueur au 30 avril 2012. Ces nouvelles normes sont :

- Amendements améliorations des IFRS (mai 2010) - IAS 1, IAS 21, IAS 28, IAS 31, IAS 32, IAS 34, IAS 39, IFRS 3 et IFRS 7 ,
- IAS 24 révisée - Allègement des informations à fournir par les entreprises publiques et précisions apportées à la définition d'une partie liée

- Amendement d'IFRIC 14 - Amendement Paiements d'avance d'exigences de financement minimal
- IFRIC 19 - Extinction de passifs financiers avec instruments de capitaux propres

L'adoption de ces normes et interprétations n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er mai 2011, le groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendement à IAS 1 - Présentation des éléments du résultat global consolidé
- Amendements à IFRS 7 - Informations à fournir sur les instruments financiers

Textes non encore adoptés par l'Union Européenne et ne pouvant pas être anticipés :

- IAS 12 - Amendement impôts différés ;
- IAS 19 révisée - Avantages au personnel ;
- Amendement IAS 27 - Etats financiers individuels ;
- IAS 28 révisée - Participations dans les sociétés associées et des co-entreprises ;
- IFRS 9 - Instruments financiers : classement évaluation des actifs financiers ;
- IFRS 10 - Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 - Accords conjoints ;
- IFRS 12 - Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités ;
- IFRS 13 - Evaluation à la juste valeur.

Le processus de détermination par François Frères des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. Le groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

## 1.2 PRINCIPES COMPTABLES

### 1.2.1 Périmètre et méthodes de consolidation

Les états financiers des sociétés dont le Groupe François détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidés par intégration globale. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin d'obtenir des bénéfices de ses activités.

Les sociétés pour lesquelles le contrôle est partagé avec un partenaire, sont consolidées par intégration proportionnelle. Il s'agit du sous-groupe Trust (Trust International, Trust Hungary et Quercus), Stavin Inc et Radoux RSA.

Les filiales sont consolidées à partir de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La liste des sociétés consolidées figure à la note 2.1.

### 1.2.2 Elimination des opérations internes au groupe

Les transactions entre les sociétés consolidées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

### 1.2.3 Date d'arrêté des comptes

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de François Frères S.A. et ses filiales au 30 avril de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

### 1.2.4 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation François Frères. Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Les états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ont été convertis en euros en utilisant les taux suivants :

- Taux de clôture de l'exercice pour les postes du bilan (hors capitaux propres)
- Taux historique pour les capitaux propres
- Taux moyen de l'exercice pour le compte de résultat

Les différences de conversion qui apparaissent au passif du bilan sont la conséquence de l'utilisation de ces différents taux.

Les taux des principales monnaies utilisées pour la consolidation des comptes étaient les suivants (€ contre devise) :

|                  |     | Taux de clôture |            | Taux moyen |            |
|------------------|-----|-----------------|------------|------------|------------|
|                  |     | Avril 2012      | Avril 2011 | Avril 2012 | Avril 2011 |
| Etats-Unis       | USD | 1,3214          | 1,4860     | 1,36706    | 1,3312     |
| Australie        | AUD | 1,2684          | 1,3560     | 1,31076    | 1,3948     |
| Hongrie          | FT  | 289,85          | 264,50     | 287,28     | 276,44     |
| Afrique du Sud   | RD  | 10,2304         | 9,7994     | 10,2879    | 9,4980     |
| Nouvelle Zélande | NZD | 1,6133          | 1,8414     | 1,69025    | 1,7998     |
| Chine            | HKD | 10,2526         | 11,5427    | 10,632     | 10,3506    |
| Ecosse           | GBP | 0,8129          | 0,8917     | 0,8579     | 0,8505     |

### 1.2.5 Opérations en devise

Les opérations en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie de fonctionnement au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de conversion correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

### 1.2.6 Estimations du Groupe

L'établissement des comptes consolidés conformément au cadre conceptuel des normes IFRS, implique d'effectuer des estimations et de retenir certaines hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les postes d'actifs et de passifs dont la valeur nette est susceptible d'être modifiée significativement par des changements dans les estimations faites par le Groupe sont les dépréciations d'actifs non financiers (note 4.2), les provisions et passifs éventuels (note 4.9), les engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi (note 4.10), et la reconnaissance des impôts différés actifs (note 4.4).

Toutefois, l'impact au sein du Groupe François des estimations est très limité.

### 1.3 REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES AUX DIFFERENTS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

#### 1.3.1 Immobilisations incorporelles

Les **écarts d'acquisition** représentent la différence entre le prix d'acquisition, majoré des coûts annexes (pour ceux antérieurs au 1<sup>er</sup> mai 2011), des titres des sociétés consolidées et l'évaluation à la juste valeur de leurs actifs nets identifiés aux dates d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an à la clôture de l'exercice. Le test de dépréciation est réalisé par UGT (Unités Génératrices de Trésorerie), qui correspondent à des ensembles homogènes générant conjointement des flux de trésorerie identifiables, dans lesquelles les écarts d'acquisition ont été affectés. La valeur d'utilité de ces UGT est déterminée par la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée au compte de résultat et est imputée en priorité à l'écart d'acquisition. Les dépréciations relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

**Les frais de recherche** sont comptabilisés en charges. **Les frais de développement** sont immobilisés lorsque les projets permettent de générer individuellement des avantages économiques futurs probables. En application de cette norme, tous les frais de recherche, ainsi que les frais d'étude et de développement qui ne remplissent pas les conditions, sont enregistrés en charges au cours de l'exercice durant lequel ils sont encourus.

Les autres **immobilisations incorporelles** acquises ou créées par le groupe François sont comptabilisées au coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été évaluées suite à une acquisition de titres de société consolidée. Ces évaluations à la juste valeur sont réalisées par des évaluateurs indépendants quand il en est jugé nécessaire.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le Groupe apprécie si la durée d'utilité d'une immobilisation incorporelle est finie ou indéterminée.

Les autres immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et de marques.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable, comme les logiciels sont amorties sur leur durée d'utilisation. Les durées d'utilité constatées sur les logiciels varient de 3 à 5 ans.

Les marques considérées comme à durée d'utilité indéfinie, ne sont pas amorties. Leur durée d'utilité est néanmoins réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Les valeurs comptables des actifs non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, qui consiste à comparer leur valeur recouvrable et leur valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles amortissables font également l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur. La méthode utilisée pour apprécier la valeur d'utilité des actifs incorporels est basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés.

### 1.3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur juste valeur lorsqu'elles ont été acquises suite à un regroupement d'entreprises diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation ultérieure.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est décomposé entre éléments de durées d'utilités différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte. Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

L'amortissement est calculé sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés à l'intérieur du groupe (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

| POSTE COMPTABLE            | MODE      | DUREE     |
|----------------------------|-----------|-----------|
| Construction               | Linéaire  | 20 ans    |
| Matériel et outillage      | Dégressif | 5 à 8 ans |
| Matériel de bureau et info | Dégressif | 5 ans     |

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Ces durées sont revues régulièrement et les changements d'estimation sont comptabilisés sur une base prospective. S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des actifs corporels ou unités génératrices de trésorerie auxquels appartiennent les actifs est comparée à la valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat.

### 1.3.3 Stocks et en-cours

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré. Les produits finis ont été valorisés à leur coût de production.

Les marges figurant dans les stocks de marchandises des filiales ont été éliminées.

Les stocks de matières premières et de produits finis sont dépréciés si leur valeur de revente est inférieure à leur valeur comptable.

### 1.3.4 Créances et dettes

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances font l'objet d'une analyse individuelle. Une provision est constituée en fonction du risque estimé.

### *1.3.5 Impôts différés*

Les impôts différés reflètent les différences dans le temps, entre la comptabilisation des charges et produits dans le résultat comptable et leur prise en compte dans le résultat fiscal, ainsi que la fiscalité latente afférente aux réévaluations effectuées lors des acquisitions (le cas échéant).

Ils reflètent également les différences temporaires dégagées par certains retraitements de consolidation, effectués en vue d'harmoniser les règles d'évaluation des comptes des différentes filiales.

Afin d'assurer une meilleure représentation de la situation fiscale différée, le groupe utilise une méthode de report variable qui tient compte pour le calcul des impôts différés, des conditions d'imposition connues à la fin de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne font pas l'objet d'un calcul d'actualisation à la valeur actuelle.

Les comptes consolidés du Groupe François enregistrent des impôts différés résultant pour l'essentiel :

- de la constatation d'un écart d'évaluation sur un terrain,
- de la comptabilisation des engagements de retraite,
- de l'élimination du profit interne inclus dans les stocks des filiales à la clôture de l'exercice.

### *1.3.6 Trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à terme dont la date d'échéance est généralement inférieure à trois mois.

### *1.3.7 Subventions d'investissement*

Les subventions d'investissement sont inscrites en « produits constatés d'avance ». Elles sont reprises au compte de résultat au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations auxquelles elles se rapportent.

### *1.3.8 Provisions réglementées*

Les provisions pour hausse de prix sont annulées.

### *1.3.9 Provisions pour risques*

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques. Une provision pour restructuration est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce aux tiers concernés et d'un plan détaillé approuvé par la direction ou d'un début d'exécution.

### *1.3.10 Provisions pour engagements de retraite*

Le Groupe a souscrit, au cours de l'exercice 2000/2001 pour les sociétés françaises, une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Le montant versé (153 K€) avait été comptabilisé en charge exceptionnelle pour la fraction relative aux exercices précédents (137 K€) et en charge d'exploitation pour la prime relative à l'exercice (16 K€).

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font désormais l'objet d'une provision.

Le Groupe comptabilise ses engagements de retraite ou assimilés conformément à la norme IAS 19 « Avantages du Personnel ». Le coût des indemnités de départ est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite et en fonction des législations des différents pays dans lesquels le Groupe François est présent. Le calcul repose sur une mesure actuarielle et prospective intégrant des hypothèses de mortalité, de rotation de personnel, d'évolution des salaires et de rentabilité des placements à long terme et des conditions économiques propres à chaque pays. Pour les indemnités de départ à la retraite, le calcul est effectué en projetant la charge sur la durée totale de la vie active du salarié dans le Groupe François. Les provisions figurant au passif sont nettes des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ces engagements.

Pour les régimes à **cotisations définies**, le Groupe verse des primes à un organisme externe. Ces cotisations sont comptabilisées en charge lorsqu'un employé a rendu des services en échange de ces cotisations.

Pour les régimes à **prestations définies**, la méthode actuarielle utilisée pour valoriser l'engagement net est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Les prestations sont actualisées afin de déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation est valorisée en utilisant un taux d'actualisation approprié pour chaque pays où sont situés les engagements. Les écarts actuariels sont amortis au compte de résultat à partir de l'exercice suivant leur constatation pour la partie excédant un corridor fixé à 10% du montant le plus élevé entre les obligations et la juste valeur des actifs de préfinancement, sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires (méthode dite du « corridor »). **Le calcul est effectué par des actuaires indépendants qualifiés.**

### *1.3.11 Provisions pour litiges*

Elles sont constituées à la clôture de l'exercice pour faire face à l'ensemble des risques et charges connus jusqu'à l'établissement définitif des comptes.

Elles sont déterminées au mieux de la connaissance des risques encourus et de leur caractère probable et sont affectées à des risques précis.



### *1.3.12 Emprunts*

Les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts de mise en place.

### *1.3.13 Instruments financiers*

La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change et non de prendre des positions spéculatives.

Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisées de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

### **Risque de change**

Le risque global du Groupe est principalement un risque export net en dollar américain. Le Groupe gère son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui peuvent être des opérations à terme ou des produits optionnels.

### **Risque de taux**

Le Groupe gère le risque de taux de manière centralisée en ayant recours à des SWAP ou tout autre produit optionnel en fonction de la tendance des marchés.

### **Comptabilisation**

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de couverture sur des devises étrangères et sur les taux d'intérêts pour couvrir ses positions actuelles ou futures contre le risque de change et de taux. Ces instruments financiers dérivés sont, conformément aux normes, évalués et comptabilisés au bilan à leur juste valeur (si leur montant est significatif).

### *1.3.14 Chiffre d'affaires*

Le chiffre d'affaires consolidé est constitué par la somme des ventes des sociétés consolidées à des tiers étrangers au Groupe, les mouvements internes étant éliminés.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, donc après déduction des remises ou rabais commerciaux et des escomptes. Les coûts de transport et autres frais facturés aux clients sont compris dans le chiffre d'affaires. Les coûts de transports supportés par le Groupe sont inclus dans les charges externes.

#### *1.3.15 Engagements donnés*

Le groupe n'est pas lié par un contrat d'achats de merrains ou de grumes.

#### *1.3.16 Résultat par action*

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée des options de souscription d'actions.

#### *1.3.17 Résultat opérationnel courant*

Le Groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Le résultat opérationnel courant correspond au résultat de l'ensemble consolidé avant prise en compte :

- des plus et moins values de cessions d'actifs ;
- des coûts liés à des plans de restructuration ;
- des pertes de valeur d'actifs y compris des goodwill ;
- Frais de prise de contrôle ;
- des litiges et autres pertes, profits et variations de provisions couvrant des événements très exceptionnels et matériels ;
- des produits et charges financiers ;
- des impôts ;
- du résultat net des sociétés mises en équivalence.

### *1.3.18 Résultat financier*

Les produits et charges financiers comprennent :

- les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des autres passifs financiers et de la trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- les dividendes reçus des participations non consolidées ;
- l'effet d'actualisation des provisions (hors avantages du personnel) ;
- la variation des instruments financiers ;
- le résultat de change sur opérations financières.

### *1.3.19 Paiements fondés en actions*

Aucun plan d'options de souscription d'actions accordées aux dirigeants ou salariés du Groupe n'est en cours à la clôture de l'exercice 2012.

### *1.3.20 Actifs non courants détenus en vue de la vente*

Les actifs détenus en vue de la vente sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Ces actifs ou groupes d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs.

**Note 2. Périmètre de consolidation**

**2.1 SOCIETES CONSOLIDEES**

| SOCIETE                    | PAYS           | SIEGE SOCIAL  | % DET  | % INT. | METHODE |
|----------------------------|----------------|---------------|--------|--------|---------|
| TONNELLERIE FRANCOIS       | Française      | ST ROMAIN     |        |        |         |
| TONNELLERIE DEMPTOS        | Française      | ST CAPRAIS    | 100%   | 100%   | IG      |
| BOUYOUD                    | Française      | ST SAUVEUR    | 100%   | 100%   | IG      |
| TRONCAIS BOIS MERRAINS     | Française      | URCAY         | 100%   | 100%   | IG      |
| TREUIL                     | Française      | BRIVE         | 100%   | 100%   | IG      |
| FOUDRERIE JOSEPH FRANCOIS  | Française      | BRIVE         | 100%   | 100%   | IG      |
| BOUYOUD DISTRIBUTION       | Française      | BRIVE         | 100%   | 100%   | IG      |
| SOGIBOIS                   | Française      | ST ANDRE DE C | 100%   | 100%   | IG      |
| LAGREZE                    | Française      | LES ESSEINTES | 100%   | 100%   | IG      |
| FRANCOIS FRERES MANAGEMENT | Française      | SAINT ROMAIN  | 100%   | 100%   | IG      |
| DEMPTOS NAPA               | Américaine     | NAPA          | 95.04% | 95.04% | IG      |
| FRANCOIS INC               | Américaine     | SAN FRANCISCO | 100%   | 100%   | IG      |
| DEMPTOS ESPANA             | Espagnole      | LOGRONO       | 100%   | 100%   | IG      |
| TRUST INTERNATIONAL        | Américaine     | PALM BEACH    | 50%    | 50%    | IP      |
| TRUST HONGRIE              | Hongroise      | SZIGETVAR     | 50%    | 50%    | IP      |
| DEMPTOS SOUTH AFRICA       | Sud Africaine  | PAARL         | 100%   | 100%   | IG      |
| AP JOHN                    | Australienne   | TANUNDA       | 95%    | 95%    | IG      |
| QUERCUS LLC                | Américaine     | PALM BEACH    | 50%    | 50%    | IP      |
| SCI LUZANNE                | Française      | ST CAPRAIS    | 100%   | 100%   | IG      |
| CLASSIC OAK NZ             | Néo-zélandaise | WELLINGTON    | 100%   | 100%   | IG      |
| CLASSIC OAK AUS            | Australienne   | BELROSE       | 100%   | 100%   | IG      |
| NV CONSEILS                | Française      | ST CAPRAIS    | 100%   | 100%   | IG      |
| AROBOIS                    | Française      | GAGNAC/CERE   | 100%   | 100%   | IG      |
| DEMPTOS YANTAI             | Chinoise       | PENGLAI       | 100%   | 100%   | IG      |
| DEMPTOS Limited            | Ecossaise      | CRAIGELLACHIE | 100%   | 95,04% | IG      |
| SPEYSIDE Cooperage         | Ecossaise      | CRAIGELLACHIE | 100%   | 95,04% | IG      |
| ISLA Cooperage             | Ecossaise      | CRAIGELLACHIE | 100%   | 95,04% | IG      |
| STAVIN Inc                 | Américaine     | CORTE MADERA  | 50%    | 50%    | IP      |

|                           |               |                    |      |        |    |
|---------------------------|---------------|--------------------|------|--------|----|
| TONN. FRANCOIS FRERES Ltd | Irlandaise    | DUBLIN             | 100% | 100%   | IG |
| SPEYSIDE KENTUCKY         | Américaine    | SHEPHERDSVILLE     | 100% | 95,04% | IG |
| CAMLACHIE Cooperage       | Ecossaise     | GLASGOW            | 100% | 95,04% | IG |
| TONNELLERIE RADOUX        | Française     | JONZAC             | 100% | 100%   | IG |
| SCIAGE DU BERRY           | Française     | MEZIERES EN BRENNE | 100% | 100%   | IG |
| VICTORIA                  | Espagnole     | HARO LA RIOJA      | 100% | 100%   | IG |
| RADOUX USA Inc            | Américaine    | SANTA ROSA         | 100% | 100%   | IG |
| RADOUX South Africa       | Sud Africaine | STELLENBOSCH       | 50%  | 50%    | IP |
| RADOUX Australasia        | Australienne  | BELROSE            | 100% | 100%   | IG |

*IG = Intégration Globale*

*IP = Intégration Proportionnelle*

## 2.2 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre a évolué au cours de l'exercice de la façon suivante :

Le Groupe a porté sa participation à 100 % dans la société **AROBOIS** (spécialisée dans la fabrication de produits œnologiques), contre 50 % auparavant, avec effet au 1er mai 2011. Cette opération a généré un écart d'acquisition complémentaire de 226 K€ :

**(en milliers d'euros)**

|  |            |
|--|------------|
| Prix d'acquisition   | 834        |
| Juste valeur des actifs nets acquis                            | 608        |
| <b>Ecart d'acquisition Arobois au 30 avril 2012 (note 4.2)</b> | <b>226</b> |

Le Groupe a acquis une nouvelle tonnellerie en Ecosse, **CAMLACHIE Cooperage**, consolidée à compter du 16 juin 2011. Cette société se situe à Glasgow à proximité des grandes distilleries de la région, et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 M£. Cette implantation supplémentaire en Ecosse permet au Groupe de compléter son organisation sur place et de devenir incontournable sur ce marché. Cette opération a généré un écart d'acquisition complémentaire de 1 854 K€.

**(en milliers d'euros)**

|  |              |
|--|--------------|
| Prix d'acquisition   | 2 873        |
| Juste valeur des actifs nets acquis                              | 1 019        |
| <b>Ecart d'acquisition Camlachie au 1<sup>er</sup> mai 2011</b>  | <b>1 854</b> |
| <b>Variation de change £/€</b>                                   | <b>184</b>   |
| <b>Ecart d'acquisition Camlachie au 30 avril 2012 (note 4.2)</b> | <b>2 038</b> |

Le Groupe a acquis le Groupe Radoux (composé des entités Radoux France, Sciage du Berry, Tonnellerie Victoria, Radoux Afrique du Sud, Radoux USA et Radoux Australasia) en date du 29 mars 2012 pour une valeur d'entreprise de 45,3M€. Cette acquisition lui permet de s'implanter sur le marché du cognac et d'élargir significativement sa part de marché avec les marques Radoux (fûts et grands contenants) et Pronektar (produits œnologiques). Cette opération a généré un écart d'acquisition complémentaire de 18 598 K€. Les comptes Proforma hors acquisition du Groupe Radoux figurent en note 7 de l'annexe.

**(en milliers d'euros)**

|  |               |
|--|---------------|
| Prix d'acquisition   | 26 953        |
| Juste valeur des actifs nets acquis                                | 8 355         |
| <b>Ecart d'acquisition Pôle Radoux au 30 avril 2012 (Note 4.2)</b> | <b>18 598</b> |

L'existence d'un écart d'acquisition est attribuable à la rentabilité des sociétés reprises et aux synergies attendues de ces acquisitions.

Il a été décidé de procéder à la transmission Universelle du Patrimoine (TUP) de la société TONNELLERIE PROVENCALE au sein de FOUDRERIE FRANCOIS.

## 2.3 SOCIETES NON CONSOLIDEES

François Frères ne consolide pas les participations suivantes en raison de l'intérêt négligeable qu'elles représentent au regard de l'image fidèle :

- 50% de la société australienne Cpak Pty Ltd (filiale de Classic Australie)
- 25% de la société française Stavard (filiale de Stavin Inc)
- 50% de la société Vinissimo (filiale de Classic Australie)

### Note 3. Information sectorielle

#### 3.1 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITE

Le principal Directeur opérationnel (CODM) au sens de l'IFRS 8 est le Président du Directoire. L'analyse du découpage sectoriel du Groupe a été réalisée sur la base du reporting interne.

Le Groupe exerce son activité principale dans les métiers de la tonnellerie. Les autres activités du Groupe (foudrerie, produits de boisage...), demeurant mineures par rapport à la tonnellerie, n'ont pas à être présentées séparément.

L'activité « fûts à whisky » fait partie intégrante de l'activité tonnellerie. Cette analyse a d'ailleurs été faite par les sociétés du secteur qui sont cotées et traduit la présentation du reporting interne du Groupe.

Le Groupe François n'a pas à présenter d'information particulière par secteur d'activité. En revanche, des informations sectorielles par secteur géographiques figurent ci-dessous.

#### 3.2 INFORMATION SECTORIELLE PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

##### Ventes externes

| (en milliers d'euros)     | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|---------------------------|----------------|----------------|
| France                    | 15 540         | 14 815         |
| USA                       | 29 074         | 26 001         |
| Europe                    | 34 878         | 34 266         |
| Océanie et Afrique du Sud | 18 736         | 18 574         |
| Autres zones              | 16 794         | 15 895         |
| <b>TOTAL</b>              | <b>115 022</b> | <b>109 551</b> |

##### Immobilisations nettes

| (en milliers d'euros)     | 30/04/2012    | 30/04/2011    |
|---------------------------|---------------|---------------|
| France                    | 38 353        | 12 211        |
| USA                       | 12 039        | 10 779        |
| Europe                    | 10 654        | 6 298         |
| Océanie et Afrique du Sud | 11 693        | 11 030        |
| Autres zones              | 67            | 60            |
| <b>TOTAL</b>              | <b>72 806</b> | <b>40 378</b> |

**Note 4. Compléments sur le bilan consolidé (en milliers d'euros)**
**4.1 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS**

| <u>VALEURS BRUTES</u><br>(en milliers d'euros) | 30/04/2011    | Var change   | Var<br>périmètre | Acquisitions | Diminutions  | 30/04/2012     |
|--|---------------|--------------|------------------|--------------|--------------|----------------|
| <b>Immobilisations incorp.</b>                 |               |              |                  |              |              |                |
| Ecart acquisition                              | 23 145        | 1 797        | 21 545           | 0            | 0            | 46 487         |
| Autres   | 1 781         | (5)          | 517              | 130          | (4)          | 2 419          |
| <b>Total</b>                                   | <b>24 926</b> | <b>1 792</b> | <b>22 062</b>    | <b>130</b>   | <b>(4)</b>   | <b>48 906</b>  |
| <b>Immobilisations corporelles</b>             |               |              |                  |              |              |                |
| Terrains                                       | 5 337         | 36           | 1 578            | 353          | (138)        | 7 166          |
| Constructions                                  | 15 517        | 490          | 4 806            | 485          | (25)         | 21 273         |
| Autres immobilisations                         | 20 080        | 637          | 9 057            | 1 246        | (360)        | 30 660         |
| Immobilisations en cours                       | 269           | (1)          | 9                | 254          | (175)        | 356            |
| <b>Total</b>                                   | <b>41 203</b> | <b>1 162</b> | <b>15 450</b>    | <b>2 338</b> | <b>(698)</b> | <b>59 455</b>  |
| <b>Total des valeurs brutes</b>                | <b>66 129</b> | <b>2 954</b> | <b>37 512</b>    | <b>2 468</b> | <b>(702)</b> | <b>108 361</b> |

| <u>AMORTISSEMENTS</u><br>(en milliers d'euros) | 30/04/2011    | Var change | Var<br>périmètre | Augmentations | Diminutions  | 30/04/2012    |
|--|---------------|------------|------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Immobilisations incorp.</b>                 |               |            |                  |               |              |               |
| Ecart acquisition                              | 2 871         | 49         |                  |               |              | 2 920         |
| Autres   | 229           | (1)        | 487              | 39            | (4)          | 750           |
| <b>Total</b>                                   | <b>3 100</b>  | <b>48</b>  | <b>487</b>       | <b>39</b>     | <b>(4)</b>   | <b>3 670</b>  |
| <b>Immobilisations corporelles</b>             |               |            |                  |               |              |               |
|  |               |            |                  |               |              | 0             |
| Terrains                                       | 723           |            | 185              | 68            | (138)        | 838           |
| Constructions                                  | 7 829         | 136        | 1 434            | 572           | (25)         | 9 946         |
| Autres immobilisations                         | 14 615        | 455        | 5 310            | 1 586         | (289)        | 21 677        |
| Immobilisations en cours                       | 113           |            |                  |               |              | 113           |
| <b>Total</b>                                   | <b>23 280</b> | <b>591</b> | <b>6 929</b>     | <b>2 226</b>  | <b>(452)</b> | <b>32 574</b> |
| <b>Total des amortissements</b>                | <b>26 380</b> | <b>639</b> | <b>7 416</b>     | <b>2 265</b>  | <b>(456)</b> | <b>36 244</b> |

| <u>VALEURS NETTES</u><br>(en milliers d'euros) | 30/04/2011    | Var change   | Var<br>périmètre | Augmentations | Diminutions  | 30/04/2012    |
|--|---------------|--------------|------------------|---------------|--------------|---------------|
| <b>Immobilisations incorp.</b>                 | <b>21 826</b> | <b>1 744</b> | <b>21 575</b>    | <b>91</b>     | <b>0</b>     | <b>45 236</b> |
| <b>Immobilisations corporelles</b>             | <b>17 923</b> | <b>571</b>   | <b>8 521</b>     | <b>112</b>    | <b>(246)</b> | <b>26 881</b> |
| <b>Total des valeurs nettes</b>                | <b>39 749</b> | <b>2 315</b> | <b>30 096</b>    | <b>203</b>    | <b>(246)</b> | <b>72 117</b> |



## 4.2 ECARTS D'ACQUISITION

Le détail des écarts d'acquisition est le suivant :

|                 | <b>Année<br/>d'acquisition</b> | <b>Valeur nette<br/>(en milliers d'euros)</b> |
|-----------------|--------------------------------|---|
| Demptos         | 1993                           | 0   |
| Treuil          | 1997                           | 106   |
| Sogibois        | 1999 et 2002                   | 1 880   |
| Trust Intern    | 2000                           | 662   |
| Ap John         | 2001 et 2006                   | 4 831   |
| Tonn.Prov.      | 2004                           | 93  |
| Classic Oak     | 2006                           | 2 206   |
| Classic NZ      | 2006                           | 1 344   |
| Demptos Espagne | 2006                           | 151   |
| Arobois         | 2007 et 2011                   | 431   |
| NV Conseils     | 2007                           | 2   |
| Speyside        | 2008                           | 1 354   |
| Isla            | 2008                           | 1 640   |
| Stavin Inc.     | 2009                           | 8 231   |
| Camlachie       | 2011                           | 2 038   |
| Radoux          | 2012                           | 18 598  |
| <b>Total</b>    |                                | <b>43 567</b>                                 |

Les survaleurs sont affectées aux unités génératrices de trésorerie identifiées du Groupe. Des tests de perte de valeur ont été réalisés à l'occasion de la clôture des comptes 2012, sur la base de la valeur d'utilité déterminée en appliquant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Les hypothèses clés retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation après impôt de 8 % ;
- taux de croissance à l'infini de 1,5 % pour la détermination de la valeur terminale, appliqué sur les cash-flow du plan ;
- un taux d'impôt normatif de 34 %.

Un test de sensibilité a été effectué sur les paramètres suivants par rapport aux hypothèses retenues :

- taux de croissance à l'infini : variation de plus ou moins 0,5 point ;
- taux d'actualisation après impôts : variation de plus ou moins 1 point ;

Chacune des variations d'hypothèses, prises individuellement, ne conduit pas à des valeurs recouvrables inférieures aux valeurs comptables au 30 avril 2012.

#### 4.3 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles dont le montant net s'élève à 1 669 K€ sont principalement composées de marques (1 576 K€) et de logiciels.

#### 4.4 IMPOTS DIFFERES ACTIF (en milliers d'euros)

|  |              |
|--|--------------|
| Impôt différé sur comptes DNC                | 21           |
| Impôt différé sur comptes FRANCOIS Inc       | 17           |
| Impôt différé sur comptes STAVIN Inc         | 182          |
| Impôt différé sur comptes AP JOHN            | 97           |
| Impôt différé sur comptes CLASSIC OAK AUST.  | 228          |
| Impôt différé sur comptes RADOUX Afrique Sud | 22           |
| Impôt différé sur comptes VICTORIA           | 59           |
| Impôt différé sur décalages temporaires      | 130          |
| Impôt différé sur amortissements             | 19           |
| Impôt différé sur engagements de retraite    | 236          |
| Impôt différé sur marges en stock            | 2 094        |
|  | <b>3 105</b> |

#### 4.5 STOCKS

| (en milliers d'euros)                    | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|--|----------------|----------------|
| Matières premières                       | 111 571        | 101 720        |
| Produits finis                           | 20 889         | 14 463         |
| Marchandises                             | 2 624          | 2 452          |
| <b>STOCKS BRUTS</b>                      | <b>135 084</b> | <b>118 635</b> |
| Elimination marge en stock               | (6 202)        | (6 182)        |
| <b>STOCKS BRUTS APRES MARGE EN STOCK</b> | <b>128 882</b> | <b>112 453</b> |
| Provision pour dépréciation des stocks   | (1 025)        | (737)          |
| <b>STOCKS NETS</b>                       | <b>127 857</b> | <b>111 716</b> |

Les stocks de merrains et grumes (marges en stock éliminées et avant dépréciation des stocks) s'élèvent à 103 932 K€.

#### 4.6 CREANCES D'EXPLOITATION

| (en milliers d'euros)                 | 30/04/2012    | 30/04/2011    |
|---------------------------------------|---------------|---------------|
| Créances clients                      | 36 919        | 26 881        |
| Provisions pour clients douteux       | (1 765)       | (1 142)       |
| <b>CLIENTS NETS</b>                   | <b>35 154</b> | <b>25 739</b> |
| <b>AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION</b> | <b>4 590</b>  | <b>4 435</b>  |

Au 30/04/2012, les autres créances d'exploitation sont principalement constituées de créances fiscales et de charges constatées d'avance.

#### 4.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

| (en milliers d'euros)                                 | 30/04/2012   | 30/04/2011   |
|---|--------------|--------------|
| Disponibilités et placements monétaires à court terme | 23 959       | 17 942       |
| Financements à court terme (note 4.11)                | (24 163)     | (15 430)     |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie net</b>    | <b>(204)</b> | <b>2 512</b> |

#### 4.8 CAPITAL EMIS ET RESERVES

Le **capital social** du Groupe est fixé à la somme de 8 672 000 euros. Il est divisé en 5 420 000 actions de 1,60 € de nominal chacune, entièrement libérées, toutes de même catégorie.

La rubrique **écarts de conversion** est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères. Les variations de l'écart de conversion proviennent principalement des fluctuations du cours du dollar américain et du dollar australien.

| (en milliers d'euros)                       | 30/04/2012 | 30/04/2011     |
|---|------------|----------------|
| USD   | (3 698)    | (7 642)        |
| FORINT                                      | (115)      | 1 277          |
| AUD   | 4 464      | 3 264          |
| GBP   | (600)      | (304)          |
| Autres Devises                              | 204        | 45             |
| <b>ECART DE CONVERSION CAPITAUX PROPRES</b> | <b>255</b> | <b>(3 360)</b> |

#### 4.9 PROVISIONS POUR CHARGES

| (en milliers d'euros) | 30/04/2011 | Var.<br>Périmètre | Augmentations | Diminutions  | 30/04/2012 |
|-----------------------|------------|-------------------|---------------|--------------|------------|
| Litiges               | 130        | 24                | 164           | (100)        | 218        |
| Impôt                 | 40         |                   | 100           | (40)         | 100        |
| Autres                | 0          | 60                |               |              | 60         |
| <b>TOTAL</b>          | <b>170</b> | <b>84</b>         | <b>264</b>    | <b>(140)</b> | <b>378</b> |

La part à plus d'un an (passifs non courants) des provisions s'élève à 378 K€.

#### 4.10 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

| (en milliers d'euros)                   | 30/04/2011 | Var<br>change | Var<br>périmètre | Augment.   | Diminutions | 30/04/2012 |
|---|------------|---------------|------------------|------------|-------------|------------|
| Provisions pour engagements de retraite | 679        | 20            | 208              | 150        | (58)        | 999        |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>679</b> | <b>20</b>     | <b>208</b>       | <b>150</b> | <b>(58)</b> | <b>999</b> |

La provision est nette des versements effectués auprès d'organismes extérieurs de gestion de ses engagements. Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants.

#### 4.11 MOUVEMENTS DES DETTES FINANCIERES

| (en milliers d'euros)                   | 30/04/2011    | Var<br>périmètre | Var<br>change | Augment.      | Diminution     | 30/04/2012    |
|---|---------------|------------------|---------------|---------------|----------------|---------------|
| Emprunts à long et moyen terme          | 5 187         | 2 062            | 606           | 29 174        | (2 902)        | 34 127        |
| Concours bancaires                      | 15 415        | 1 971            | (35)          | 9 592         | (2 798)        | 24 145        |
| Intérêts courus sur dettes financières  | 18            |                  |               | 26            | (18)           | 26            |
| <b>S/T dettes financières bancaires</b> | <b>20 620</b> | <b>4 033</b>     | <b>571</b>    | <b>38 792</b> | <b>(5 718)</b> | <b>58 298</b> |
| Emprunts et dettes financières divers   | 1 035         | 1 501            | 46            | 494           | (1 221)        | 1 855         |
| <b>TOTAL</b>                            | <b>21 655</b> | <b>5 534</b>     | <b>617</b>    | <b>39 286</b> | <b>(6 939)</b> | <b>60 153</b> |

|  |                 |
|--|-----------------|
| Emprunts et dettes financières divers :    | 1 855 K€ dont : |
| • participation des salariés               | 482             |
| • avance partenaires Trust International   | 415             |
| • avance partenaires Radoux Afrique du Sud | 97              |
| • factoring                                | 855             |
| • divers                                   | 6               |

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| Emprunts à long et moyen terme : | 34 127 K€, dont : |
| • taux variable                  | 22 670            |
| • taux fixe                      | 11 457            |

#### 4.12 ECHEANCIER DES DETTES FINANCIERES

| (en milliers d'euros) | 30/04/2012    | 30/04/2011    |
|-----------------------|---------------|---------------|
| A moins d'un an       | 37 201        | 17 106        |
| Entre un et cinq ans  | 22 952        | 4 549         |
| A plus de cinq ans    |               |               |
| <b>TOTAL</b>          | <b>60 153</b> | <b>21 655</b> |

#### 4.13 OBJECTIFS ET POLITIQUES DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

Le risque de marché représente le risque de variations défavorables de la valeur d'un instrument financier, provoquées par des variations dans les taux de change, les taux d'intérêt ou les cours de bourse. La Société est soumise au risque de marché résultant uniquement de variations dans les taux de change ou les taux d'intérêt.

##### Risques liés à la fluctuation des taux d'intérêts

La dette de la Société est principalement contractée à taux flottants et libellée en euros, en dollars américains et en Livre Sterling. La politique du groupe vise à réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt. La gestion de ces risques fait l'objet d'un suivi centralisé au niveau du Groupe qui permet de définir les grandes orientations en matière de couverture. Celles-ci sont négociées sur les marchés de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

##### Risques liés à la fluctuation des taux de change

Le Groupe réalise une partie importante de son chiffre d'affaires en devises étrangères, notamment en dollars américains. Le Groupe présente ses états financiers consolidés uniquement en euros. Pour ce faire, l'ensemble des éléments financiers libellés dans une devise autre que l'euro doit être converti en euros au taux de change alors en vigueur. Par conséquent, les fluctuations des taux de change ont un impact sur la valorisation desdits éléments financiers dans les comptes consolidés du Groupe et ce, même si cette valorisation n'est pas modifiée dans la devise d'origine. Ainsi, une appréciation de l'euro par rapport aux autres devises peut entraîner une baisse des revenus ou des actifs des sociétés du Groupe dont les comptes sont en devises étrangères.

Les sociétés du Groupe François sont également exposées au risque de fluctuation des taux de change à chaque fois qu'elles réalisent des opérations en devises étrangères. Pour minimiser le risque de change né de l'activité commerciale du groupe, les sociétés opérationnelles facturent ou sont facturées, dans la mesure du possible, dans leur devise fonctionnelle. Lorsque ce n'est pas le cas, le risque de change éventuel fait l'objet d'une décision de couverture au cas par cas. La gestion de ce risque de change de transaction est centralisée au

niveau du groupe. En raison de la volatilité des taux de change, le groupe François peut ne pas être en mesure de gérer de manière efficace ces risques liés à la fluctuation des taux de change. Bien que les sociétés opérationnelles du groupe disposent, au cas par cas, d'instruments de couverture du risque de change, la Société ne peut garantir que les fluctuations des taux de change n'auront pas de conséquences négatives sur son chiffre d'affaires et ses résultats.

#### **Risque de liquidité de la dette**

Compte tenu de la structure financière très saine du groupe François, il n'existe aucun risque de liquidité de la dette. L'endettement financier net ne représente, en effet, que 20,3 % des capitaux propres consolidés du Groupe. Le Groupe ne possède aucun covenant bancaire.

#### **4.14 RISQUE DE CREDIT**

De par son activité commerciale, le Groupe François est exposé au risque de crédit, notamment au risque de défaut de ses clients.

Le Groupe entretient des relations commerciales avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière des clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit.

#### **4.15 INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'endettement à court et long terme est majoritairement à taux variable. Compte tenu de la situation baissière des taux, le Groupe a décidé de différer ses opérations de couverture.

#### **4.16 IMPOTS DIFFERES PASSIF**

|  |     |
|--|-----|
| Impôt différé sur comptes SPEYSIDE                   | 112 |
| Impôt différé sur comptes STAVIN Inc.                | 41  |
| Impôt différé sur comptes CAMLACHIE                  | 9   |
| Impôt différé sur comptes TRUST INTERN.              | 1   |
| Impôt différé sur comptes VICTORIA                   | 80  |
| Impôt différé sur comptes RADOUX Usa                 | 35  |
| Impôt différé sur comptes RADOUX RSA                 | 3   |
| Impôt différé sur éliminations intra-groupe          | 34  |
| Impôt différé sur écarts de conversion passif        | 106 |
| Impôt différé sur retraitement amort dérogatoires    | 257 |
| Impot différé sur amortissements                     | 82  |
| Impôt différé sur provision pour hausse de prix      | 360 |
| Impôt différé sur frais acquisition de titres        | 126 |
| Impôt différé sur activation de charges              | 536 |
| Impôt différé sur écart d'évaluation terrain Luzanne | 658 |
| Impôt différé sur crédit-bail                        | 243 |

**2 683**

#### 4.17 ECHEANCIERS DES PASSIFS

| <b>(en milliers d'euros)</b>   | <b>30/04/2012</b> | <b>Moins d'un an</b> | <b>Plus d'un an</b> |
|--------------------------------|-------------------|----------------------|---------------------|
| Provisions                     | 378               |                      | 378                 |
| Impôts différés passifs        | 2 683             | 421                  | 2 262               |
| Dettes financières long terme  | 22 952            |                      | 22 952              |
| Engagements de retraite        | 999               |                      | 999                 |
| Dettes fournisseurs            | 13 786            | 13 786               |                     |
| Autres dettes d'exploitations  | 11 340            | 11 340               |                     |
| Dettes financières court terme | 37 201            | 37 201               |                     |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>89 339</b>     | <b>62 748</b>        | <b>26 591</b>       |

**Note 5. Compléments sur le résultat consolidé (en milliers d'euros)**

**5.1 VARIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

La variation du chiffre d'affaires 2012 par rapport à 2011 est de + 5 471 K€, soit + 5 %.

Cette progression peut se décomposer de la façon suivante :

- effet variation de change : 181 K€
- effet périmètre : 3 387 K€
- croissance organique : 1 903 K€

**5.2 AUTRES ELEMENTS D'EXPLOITATION**

| <b>(en milliers d'euros)</b>   | <b>30/04/2012</b> | <b>30/04/2011</b> |
|--|-------------------|-------------------|
| Résultat de cession d'actif  | 10                | (18)              |
| Quote-part Subvention d'investissement   | 79                | 64                |
| Produits nets ou charges nettes sur exercices antérieurs                       | (172)             | (56)              |
| Dotations ou reprises nettes aux provisions sur autres éléments d'exploitation | (162)             | (15)              |
| Pénalités  | (14)              | 0                 |
| Transferts de charges  | 30                | 0                 |
| Frais d'acquisition  | (383)             | 0                 |
| Licenciements  | (126)             | 0                 |
| Amortissements   | (5)               | 0                 |
| Autres   | (12)              | 32                |
| <b>AUTRES ELEMENTS D'EXPLOITATION</b>  | <b>(755)</b>      | <b>7</b>          |



### 5.3 RESULTAT FINANCIER

| (en milliers d'euros)                | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|--------------------------------------|----------------|----------------|
| Intérêts et assimilés                | 468            | 307            |
| Gains de change                      | 1 955          | 964            |
| Autres produits financiers           | 60             | 39             |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>           | <b>2 483</b>   | <b>1 310</b>   |
| Intérêts et assimilés                | (579)          | (324)          |
| Pertes change                        | (738)          | (1 647)        |
| Dotations provision risque financier | (249)          | (451)          |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>           | <b>(1 566)</b> | <b>(2 422)</b> |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>            | <b>917</b>     | <b>(1 112)</b> |

### 5.4 DETAIL DES DOTATIONS ET DES REPRISES DE PROVISION D'EXPLOITATION

|   |              |
|---|--------------|
| Dépréciation des stocks                                 | 642          |
| Dépréciation des créances clients                       | 379          |
| Engagements de retraite                                 | 150          |
| Litige  | 150          |
| <b>Total Dotations aux provisions</b>                   | <b>1 321</b> |
| Dépréciation des stocks                                 | 581          |
| Dépréciation des créances clients                       | 485          |
| Engagements de retraite                                 | 58           |
| Transferts de charges                                   | 202          |
| <b>Total reprise provision et transferts de charges</b> | <b>1 326</b> |

### 5.5 PLANS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Au 30 avril 2012, aucun plan d'options n'est en cours.

## 5.6 VENTILATION PAR NATURE DE LA CHARGE D'IMPOT

| <b>(en milliers d'euros)</b> | <b>30 avril 2012</b> | <b>30 avril 2011</b> |
|------------------------------|----------------------|----------------------|
| Impôt courant                | 6 514                | 5 573                |
| Impôt différé                | 798                  | 939                  |
| <b>Total</b>                 | <b>7 312</b>         | <b>6 512</b>         |

## 5.7 PREUVE D'IMPOT ET TAUX EFFECTIF D'IMPOT

Le taux effectif d'impôt sur le résultat passe de 31,1 % au 30 avril 2011 à 31,2 % au 30 avril 2012.

| <b>(en milliers d'euros)</b>                                | <b>30/04/2012</b> | <b>30/04/2011</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Résultat avant effet goodwill et avant impôt</b>         | <b>23 398</b>     | <b>20 898</b>     |
| Impôt théorique (à 33,33%)                                  | 7 800             | 6 966             |
| Contribution 3,3%   | 48                | 44                |
| Crédit d'impôt recherche, mécénat et apprenti               | (142)             | (161)             |
| Gain sur pertes fiscales antérieures utilisées              |                   |                   |
| Effets des différences de taux dans les pays d'implantation | (628)             | (397)             |
| Autres différences et différences permanentes               | 234               | 60                |
| <b>Impôt comptabilisé</b>                                   | <b>7 312</b>      | <b>6 512</b>      |

## 5.8 RESULTAT DES ACTIVITES CEDEES

Aucune activité n'a été cédée ou abandonnée au cours des deux derniers exercices.

## 5.9 RESULTATS PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions potentielles dilutives en actions.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action pour l'ensemble des activités :

| <i>(en milliers d'euros ou nombre d'actions)</i>                        | <b>30/04/2012</b> | <b>30/04/2011</b> |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Activités poursuivies et cédées</b>                                  |                   |                   |
| Résultat net pour le calcul du résultat de base par action              | 15 910            | 14 248            |
| Résultat des activités cédées   |                   |                   |
| Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat de base par action      | 5 420 000         | 5 420 000         |
| Effet de la dilution (options d'achat d'actions)                        |                   |                   |
| Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par action | 5 420 000         | 5 420 000         |
| Résultat de base par actions (euros)                                    | 2,94              | 2,63              |
| Résultat de base par action des activités poursuivies (euros)           | 2,94              | 2,63              |
| Résultat dilué par actions (euros)                                      | 2,94              | 2,63              |
| Résultat dilué par actions des activités poursuivies (euros)            | 2,94              | 2,63              |

### **5.10 DIVIDENDES PAYES ET PROPOSES**

Les dividendes versés en 2011 au titre de l'exercice clos le 30 avril 2011 ont été de 3 252 milliers d'euros, soit 0,60 euro par action, et ont été mis en paiement le 4 novembre 2011.

Au titre de l'exercice 2012, le Directoire a décidé de proposer aux actionnaires de la Société un dividende de 0,60 euro pour chacune des actions composant le capital social, soit 3 252 milliers d'euros et de procéder à la mise en paiement à la date du 8 novembre 2012. Ce dividende n'est pas reconnu comme passif au 30 avril 2012.

## Note 6. Autres informations

### 6.1 EFFECTIF MOYEN

|                                      | 30/04/2012 | 30/04/2011 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Marketing, Commercial, administratif | 144        | 108        |
| Production                           | 541        | 439        |
| <b>EFFECTIF GROUPE</b>               | <b>685</b> | <b>547</b> |

Les effectifs de Trust Hungary, Trust International, Stavin Inc et Radoux Afrique du Sud sont intégrés à 50 %.

### 6.2 CONTRATS DE LOCATION

La méthode préférentielle est appliquée pour les biens acquis en crédit-bail.

Ainsi, les immobilisations financées au moyen de contrats de crédit-bail sont comptabilisées au bilan dès l'origine du contrat de location pour le montant le plus faible entre la valeur de marché du bien loué et la valeur actualisée des paiements futurs. Ces biens sont enregistrés en immobilisations corporelles, avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Ils sont amortis conformément aux méthodes comptables du groupe.

Au compte de résultat, les redevances de crédit-bail sont remplacées par les intérêts d'emprunt et l'amortissement du bien.

### 6.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les actions Radoux France sont nanties en garantie d'un emprunt souscrit en 2012 par Tonnellerie François Frères dans le cadre de la prise de contrôle du pôle Radoux. Le capital restant dû de cet emprunt au 30 avril 2012 s'élève à 28 333 K€.

## 6.4 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations, directes et indirectes, de toute nature perçues des sociétés françaises et étrangères membres du Groupe par les membres de direction (Conseil de Surveillance et Directoire) du Groupe François, s'est élevé à 627 K€ pour l'exercice 30 avril 2012 et 596 K€ pour l'exercice 30 avril 2011. Le détail de ces rémunérations figure dans le tableau suivant :

|                 | Fonctions exercées                   | Rémunérations brutes (incluant les avantages en nature perçues de la société ou de ses filiales (en €)) | Avantages en nature | Jetons de présence (en €) | Total euros | Rappel total euros (N-1) |
|-----------------|--------------------------------------|---|---------------------|---------------------------|-------------|--------------------------|
| Jean François   | Président du Conseil de Surveillance | 66 575  |                     | 1.000                     | 67 575      | 68 550                   |
| Jérôme François | Président du Directoire              | 557 326   | Voiture             |                           | 557 326     | 525 522                  |
| Omblin François | Membre du Directoire                 | Néant   |                     |                           |             |                          |
| Jean Méo        | Membre du Conseil de surveillance    |   |                     | 1.000                     | 1.000       | 1.000                    |
| Patrick Fenal   | Membre du Conseil de surveillance    |   |                     | 1.000                     | 1.000       | 1.000                    |
| Total           |                                      | 623 901   |                     | 3.000                     | 626 901     | 596 072                  |

Il est précisé à cet égard :

- que les mandataires sociaux ne perçoivent pas de rémunérations à caractère variable ou exceptionnel,
- qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements post-mandats pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions,
- qu'il n'existe pas de plans en cours relatifs à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou d'actions gratuites, au profit des dirigeants.

## 6.5 PARTIES LIEES

Au cours de l'exercice clos au 30 avril 2012, le groupe François n'a enregistré que des opérations de locations immobilières auprès d'entreprises liées pour un montant total de 247 K€.

## 6.6 HONORAIRES FACTURES AU TITRE DE LA MISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Les honoraires de commissariat aux comptes encourus par le Groupe au cours des exercices 2012 et 2011 s'élèvent respectivement à 214 K€ et 213 K€ dont 214 K€ en 2012 et 213 K€ en 2011 au titre du contrôle légal.

## 6.7 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Depuis la clôture de l'exercice, le Groupe a été sollicité par ses partenaires de STAVIN en vue de se porter acquéreur de leur participation de 50 %. Sous réserve de la bonne fin réservée aux discussions en cours, le Groupe réalisera cette acquisition avant la fin du premier semestre 2012/2013.

## Note 7. Comptes Pro-forma hors acquisition Groupe Radoux

### Référentiel comptable :

Les données pro-forma consolidées suivantes (bilan et compte de résultat) ont été établies en conformité avec la méthodologie des comptes consolidés issue du référentiel « International Financial Reporting Standards » adoptés au niveau européen.

### Objectif de l'établissement de ces données pro-forma :

La présentation de ces données consolidées du Groupe FRANCOIS FRERES au 30 avril 2012 hors acquisition du Groupe RADOUX a pour objectif de permettre une parfaite comparaison des performances financières réalisés par le Groupe.

## 7.1 BILAN SIMPLIFIE PRO-FORMA (HORS RADOUX)

| ACTIF              | 30/04/2012     | 30/04/2011     | PASSIF                             | 30/04/2012     | 30/04/2011     |
|--------------------|----------------|----------------|------------------------------------|----------------|----------------|
| Actif immobilisé   | 45 952         | 40 378         | Capitaux Propres                   | 176 380        | 159 658        |
|                    |                |                | Intérêts minoritaires              | 2 010          | 1 712          |
|                    |                |                | <b>Sous-total</b>                  | <b>178 390</b> | <b>161 370</b> |
| Actif circulant    | 145 768        | 145 150        | Provisions pour risques et charges | 3 057          | 2 608          |
|                    |                |                | Dettes financières                 | 13 996         | 21 655         |
| Disponibilités     | 21 541         | 17 942         | Dettes d'exploitation              | 17 818         | 17 837         |
| <b>TOTAL ACTIF</b> | <b>213 261</b> | <b>203 470</b> | <b>TOTAL PASSIF</b>                | <b>213 261</b> | <b>203 470</b> |

**7.2 COMPTE DE RESULTAT PRO-FORMA (HORS RADOUX)**

|  | Montants au<br>30/04/2012<br>12 mois | %              | Montants au<br>30/04/2011<br>12 mois | %             |
|--|--------------------------------------|----------------|--------------------------------------|---------------|
| Chiffre d'affaires hors taxes                | 114 060                              | 100,00%        | 109 551                              | 100,00%       |
| Production stockée                           | 744                                  | 0,65%          | - 336                                | -0,31%        |
| <b>PRODUITS EXPLOITATION</b>                 | <b>114 804</b>                       | <b>100,65%</b> | <b>109 215</b>                       | <b>99,69%</b> |
| Achats de matières et marchandises           | - 49 880                             | -43,73%        | - 50 974                             | -46,53%       |
| Variation de stocks marchandises et matières | - 2 266                              | -1,99%         | - 123                                | -0,11%        |
| <b>MARGE BRUTE</b>                           | <b>62 658</b>                        | <b>54,93%</b>  | <b>58 118</b>                        | <b>53,05%</b> |
| Autres achats et charges externes            | - 12 698                             | -11,13%        | - 11 879                             | -10,84%       |
| <b>VALEUR AJOUTEE</b>                        | <b>49 960</b>                        | <b>43,80%</b>  | <b>46 239</b>                        | <b>42,21%</b> |
| Subventions d'exploitation                   | -                                    | 0,00%          | -                                    | 0,00%         |
| Impôts, taxes et versements assimilés        | - 1 382                              | -1,21%         | - 1 307                              | -1,19%        |
| Charges de personnel                         | - 23 143                             | -20,29%        | - 21 194                             | -19,35%       |
| <b>EXCEDENT BRUT EXPLOITATION</b>            | <b>25 435</b>                        | <b>22,30%</b>  | <b>23 738</b>                        | <b>21,67%</b> |
| Repr Prov et Transfert de charges            | 1 230                                | 1,08%          | 1 574                                | 1,44%         |
| Autres produits                              | 273                                  | 0,24%          | 204                                  | 0,19%         |
| Dotations aux comptes d'amortissements       | - 2 210                              | -1,94%         | - 2 200                              | -2,01%        |
| Dotations aux comptes de provisions          | - 1 284                              | -1,13%         | - 1 171                              | -1,07%        |
| Autres charges de gestion courante           | - 160                                | -0,14%         | - 142                                | -0,13%        |
| <b>RESULTAT EXPLOITATION</b>                 | <b>23 284</b>                        | <b>20,41%</b>  | <b>22 003</b>                        | <b>20,08%</b> |
| Produits financiers                          | 2 461                                | 2,16%          | 1 310                                | 1,20%         |
| Charges financières                          | - 1 535                              | -1,35%         | - 2 422                              | -2,21%        |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                    | <b>926</b>                           | <b>0,81%</b>   | <b>- 1 112</b>                       | <b>-1,02%</b> |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>          | <b>24 210</b>                        | <b>21,23%</b>  | <b>20 891</b>                        | <b>19,07%</b> |
| Produits exceptionnels                       | 328                                  | 0,29%          | 323                                  | 0,29%         |
| Charges exceptionnelles                      | - 762                                | -0,67%         | - 316                                | -0,29%        |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                 | <b>- 434</b>                         | <b>-0,38%</b>  | <b>7</b>                             | <b>0,01%</b>  |
| Impôt sur les bénéfices                      | - 7 418                              | -6,50%         | - 6 512                              | -5,94%        |
| <b>RESULTAT NET</b>                          | <b>16 358</b>                        | <b>14,34%</b>  | <b>14 386</b>                        | <b>13,13%</b> |
| <b>dont Part du Groupe</b>                   | <b>16 182</b>                        | <b>14,19%</b>  | <b>14 248</b>                        | <b>13,01%</b> |
| <b>dont Part des Minoritaires</b>            | <b>176</b>                           | <b>0,15%</b>   | <b>138</b>                           | <b>0,13%</b>  |

  

|  |             |             |
|--|-------------|-------------|
| <b>RESULTAT par action Part du groupe</b>        | <b>2,99</b> | <b>2,63</b> |
| <b>RESULTAT par action diluée Part du Groupe</b> | <b>2,99</b> | <b>2,63</b> |

## **TONNELLERIE FRANCOIS FRERES**

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 30 avril 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 – Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.3.3 de l'annexe des comptes consolidés expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks au sein du groupe.



Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3 – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Dijon, le 25 juillet 2012  
**Les Commissaires aux Comptes**

**CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES    EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**Représentée par Pierre CLEON**

**Représentée par Eric GABORIAUD**

## COMPTES SOCIAUX

### BILAN SOCIETE MERE (en milliers d'euros)

#### BILAN ACTIF AU 30 AVRIL 2012

|  | 2012           |                      |                | 2011          |
|--|----------------|----------------------|----------------|---------------|
|  | Brut           | Amort. et provisions | Net            | Net           |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                            |                |                      |                |               |
| Concessions, brevets                               | 58             | 58                   | 0              | 0             |
| Terrains   | 501            | 1                    | 500            | 440           |
| Constructions                                      | 3 410          | 2 354                | 1 056          | 848           |
| Matériel et outillage industriels                  | 1 788          | 1 642                | 146            | 285           |
| Autres immobilisations corporelles                 | 419            | 321                  | 98             | 62            |
| Immobilisations en cours                           | 188            | 0                    | 188            | 57            |
| Titres de participation                            | 52 083         | 224                  | 51 859         | 24 374        |
| Prêts  | 3              | 0                    | 3              | 3             |
| Autres immobilisations financières                 | 0              | 0                    | 0              | 0             |
| <b>Total de l'actif immobilisé</b>                 | <b>58 450</b>  | <b>4 600</b>         | <b>53 850</b>  | <b>26 069</b> |
| <b>ACTIF CIRCULANT ET<br/>REGULARISATION ACTIF</b> |                |                      |                |               |
| Stocks matières premières                          | 18 121         |                      | 18 121         | 19 218        |
| En-cours de production de biens                    | 18             |                      | 18             | 16            |
| Stocks produits finis                              | 1 263          |                      | 1 263          | 775           |
| Stocks marchandises                                | 104            |                      | 104            | 129           |
| Avances et acomptes versés                         | 43             |                      | 43             | 31            |
| Clients et comptes rattachés                       | 7 199          | 478                  | 6 721          | 7 042         |
| Autres créances                                    | 34 410         |                      | 34 410         | 19 966        |
| Disponibilités                                     | 201            |                      | 201            | 350           |
| Charges constatées d'avance                        | 593            |                      | 593            | 197           |
| Ecart conversion actif                             | 138            |                      | 138            | 1 097         |
| <b>Total de l'actif circulant</b>                  | <b>62 090</b>  | <b>478</b>           | <b>61 612</b>  | <b>48 821</b> |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>                            | <b>120 540</b> | <b>5 078</b>         | <b>115 462</b> | <b>74 890</b> |

**BILAN SOCIETE MERE**  
(en milliers d' euros)

**BILAN PASSIF AU 30 AVRIL 2012**

|  | 2012           | 2011          |
|--|----------------|---------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                          |                |               |
| Capital social                                   | 8 672          | 8 672         |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport           | 3 133          | 3 133         |
| Réserve légale                                   | 913            | 913           |
| Réserves réglementées                            | 0              | 0             |
| Autres réserves                                  | 20 402         | 19 202        |
| Résultat de l'exercice                           | 4 804          | 4 452         |
| Subventions d'investissements                    | 1              | 1             |
| Provisions réglementées                          | 688            | 688           |
| <b>Total capitaux propres</b>                    | <b>38 613</b>  | <b>37 061</b> |
| <b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>        |                |               |
| Provisions pour risques                          | 199            | 487           |
| Provisions pour charges                          | 534            | 458           |
| <b>Total provisions pour risques et charges</b>  | <b>733</b>     | <b>945</b>    |
| <b>DETTES ET REGULARISATION PASSIF</b>           |                |               |
| Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit | 53 953         | 18 625        |
| Emprunts et dettes financières divers            | 0              | 0             |
| Avances et acomptes reçus                        | 12             | 3             |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés         | 3 893          | 2 744         |
| Dettes fiscales et sociales                      | 941            | 779           |
| Autres dettes                                    | 16 966         | 14 023        |
| Produits constatés d'avance                      | 0              | 0             |
| Ecart de conversion Passif                       | 351            | 710           |
| <b>Total des dettes</b>                          | <b>76 116</b>  | <b>36 884</b> |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                           | <b>115 462</b> | <b>74 890</b> |

**COMPTE DE RESULTAT SOCIETE MERE AU 30 AVRIL 2012**

(en milliers d' euros)

|   | Montants au<br>30/04/2012<br>Exerc. 12 mois | %             | Montants au<br>30/04/2011<br>Exerc. 12 mois | %            |
|---|---|---------------|---|--------------|
| Chiffre d'affaires hors taxes           | 27 277                                      | 100,0%        | 26 603                                      | 100,0%       |
| Production stockée                      | 490   | 1,8%          | (407)                                       | -1,5%        |
| Production immobilisée                  | 26  | 0,1%          | 4   | 0,0%         |
| <b>Produits d'exploitation</b>          | <b>27 793</b>                               | <b>101,9%</b> | <b>26 200</b>                               | <b>98,5%</b> |
| Achats de matières et marchandises      | (6 764)                                     | -24,8%        | (6 527)                                     | -24,5%       |
| Variation de stocks marchandises        | (25)  | -0,1%         | 20  | 0,1%         |
| Achats de matières premières            | (8 012)                                     | -29,4%        | (7 954)                                     | -29,9%       |
| Variation de stocks matières premières  | (1 097)                                     | -4,0%         | (430)                                       | -1,6%        |
| <b>Marge brute</b>                      | <b>11 895</b>                               | <b>43,6%</b>  | <b>11 309</b>                               | <b>42,5%</b> |
| Autres achats et charges externes       | (3 562)                                     | -13,1%        | (2 877)                                     | -10,8%       |
| <b>Valeur ajoutée</b>                   | <b>8 333</b>                                | <b>30,5%</b>  | <b>8 432</b>                                | <b>31,7%</b> |
| Subventions d'exploitation              | 0   | 0,0%          | 0   | 0,0%         |
| Impôts, taxes et versements assimilés   | (492)                                       | -1,8%         | (321)                                       | -1,2%        |
| Charges de personnel                    | (2 137)                                     | -7,8%         | (1 904)                                     | -7,2%        |
| <b>Excédent brut d'exploitation</b>     | <b>5 704</b>                                | <b>20,9%</b>  | <b>6 207</b>                                | <b>23,3%</b> |
| Produits divers, reprises de provisions | 243   | 0,9%          | 630   | 2,4%         |
| Dotations aux comptes d'amortissements  | (377)                                       | -1,4%         | (361)                                       | -1,4%        |
| Dotations aux comptes de provisions     | (239)                                       | -0,9%         | (191)                                       | -0,7%        |
| Autres charges de gestion courante      | (15)  | -0,1%         | (3)   | 0,0%         |
| <b>Résultat d'exploitation</b>          | <b>5 316</b>                                | <b>19,5%</b>  | <b>6 282</b>                                | <b>23,6%</b> |
| Produits financiers                     | 2 574                                       | 9,4%          | 1 315                                       | 4,9%         |
| Charges financières                     | (929)                                       | -3,4%         | (976)                                       | -3,7%        |
| <b>Résultat financier</b>               | <b>1 645</b>                                | <b>6,0%</b>   | <b>339</b>                                  | <b>1,3%</b>  |
| <b>Résultat courant avant impôt</b>     | <b>6 961</b>                                | <b>25,5%</b>  | <b>6 621</b>                                | <b>24,9%</b> |
| Produits exceptionnels                  | 105   | 0,4%          | 9   | 0,0%         |
| Charges exceptionnelles                 | (77)  | -0,3%         | (14)  | -0,1%        |
| Intéressement                           | (221)                                       | -0,8%         | (205)                                       | -0,8%        |
| Impôt sur les bénéfices                 | (1 964)                                     | -7,2%         | (1 959)                                     | -7,4%        |
| <b>RESULTAT NET COMPTABLE</b>           | <b>4 804</b>                                | <b>17,6%</b>  | <b>4 452</b>                                | <b>16,7%</b> |

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels de la société François Frères de l'exercice clos le 30 avril 2012.

### Note 1 Règles et méthodes comptables

#### 1.1 Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Lorsque les textes en vigueur offrent un choix sur les principes comptables et méthodes d'évaluation à appliquer à certains postes, il est fait mention du choix.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules les informations significatives sont indiquées.

#### 1.2 Méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Plus particulièrement, les modes et méthodes d'évaluation ci-après ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels :

##### *1.2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles*

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

En vertu des règlements 2002-10 et 2004-06 du CRC, les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties sur les durées d'utilisation de leurs composants. Le tableau ci-dessous résume les principaux modes et durées d'amortissements utilisés par la société (étant entendu que le mode linéaire est utilisé pour les biens acquis d'occasion):

| <b>POSTE COMPTABLE</b>                      | <b>MODE</b> | <b>DUREE</b> |
|---|-------------|--------------|
| Construction                                | Linéaire    | 20 ans       |
| Matériel et outillage                       | Dégressif   | 5 à 8 ans    |
| Matériel de bureau et info                  | Dégressif   | 5 ans        |
| Agencement et aménagement des constructions | Linéaire    | 10 ans       |
| Installations techniques                    | Linéaire    | 10 ans       |

La méthode de l'amortissement dégressif est retenue pour le matériel et outillage car elle est considérée comme correspondant à l'amortissement économique.

Le crédit-bail n'est pas un moyen de financement utilisé de manière significative par la société.

### *1.2.2 Immobilisations financières*

Les titres de participation ainsi que les autres immobilisations financières sont inscrits à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents à l'acquisition des titres sont maintenus en charge lorsqu'ils sont encourus.

A la fin de l'exercice, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable corrigé, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de détenir la participation. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

### *1.2.3 Stocks et en-cours*

Les matières et approvisionnements ont été évalués à leur coût d'acquisition. Toutefois, la valorisation des merrains est effectuée sur la base d'un coût moyen pondéré.

Les produits finis et en-cours ont été valorisés à leur coût de production.

#### *1.2.4 Créances et dettes*

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### *1.2.5 Disponibilités*

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### *1.2.6 Subvention d'investissement*

Les subventions d'investissement sont inscrites en capitaux propres.

Elles sont réintégrées au résultat selon les modalités identiques au plan d'amortissement des immobilisations qu'elles financent. Dans le cas d'immobilisations non amortissables, elles sont réintégrées sur une période de 5 à 10 ans selon le type d'immobilisation.

#### *1.2.7 Provisions pour risques et charges*

Les provisions pour risques et charges sont constituées conformément au règlement CRC n° 2000-06.

#### *1.2.8 Indemnités de départ en retraite*

La société a souscrit au cours de l'exercice 2000/2001 une assurance relative aux indemnités de fin de carrière. Une somme de 47 K€ avait été affectée au plan d'épargne retraite.

Les engagements d'indemnités légales de départ en retraite qui ne sont pas couverts par cette assurance font l'objet d'une information dans l'annexe en engagements hors bilan.

Les engagements de retraite sont calculés sur la base des droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice selon les dispositions de la convention collective. Ils tiennent compte de l'ancienneté de chaque salarié, de la table de mortalité et d'un abattement correspondant au turnover des effectifs. L'engagement a été évalué en incluant des charges sociales.

#### *1.2.9 Produits et charges exceptionnels*

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

#### *1.2.10 Intégration fiscale*

Au 1<sup>er</sup> mai 1997, la société François Frères s'est constituée société tête de groupe dans le cadre du régime fiscal de groupe. Pour l'exercice 2005, seule la société Tronçais Bois Merrains était intégrée fiscalement. A compter de l'exercice 2006, les sociétés Treuil et Foudrerie François sont rentrées dans le périmètre d'intégration fiscale de François Frères. A compter de l'exercice 2008/2009, la société Bouyouud Distribution est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société du Groupe comptabilise en charge le montant de l'impôt dont elle serait redevable en l'absence d'intégration fiscale. La société mère François Frères enregistre en résultat toutes les économies et charges d'impôts résultant de l'intégration fiscale.

Pour se conformer à l'avis du Comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité du 2 mars 2005, François Frères a augmenté au 30 avril 2012 la provision pour impôt pour la porter à 534 K€. Ce montant correspond à l'économied'impôt réalisé par la société mère sur des déficits réalisés par les filiales que la société mère devra leur restituer.

#### *1.2.11 Gestion de trésorerie centralisée*

Depuis 2001, La société François Frères a mis en place un contrat de gestion centralisée de trésorerie avec la Société Générale.

Ce contrat a pour objet de centraliser la trésorerie des filiales et sous-filiales françaises de François Frères sur un compte unique intitulé « compte pivot centralisateur » et tenu par François Frères. De ce fait, l'ensemble des utilisations et excédents de trésorerie de ces sociétés sont fusionnés sur ce compte et le calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs est réalisé par la banque sur ce solde fusionné.

François Frères est ainsi devenu le collecteur ou placeur de fonds pour le compte de ses filiales. Les positions débitrices ou créditrices de chaque société vis-à-vis de François Frères sont enregistrées dans des comptes de classe 451.

L'objectif de ce système est de rationaliser et d'unifier les frais financiers du groupe.

#### *1.2.12 Opérations en devises*

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour la contre-valeur au cours de la fin d'exercice. La différence résultant de la réévaluation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan au poste « écarts de conversion ».

La perte latente de change résultant de la détermination d'une position globale de change sur les actifs, passifs et engagements hors bilan existant à la clôture fait l'objet d'une provision pour risque de change.



### *1.2.13 Instruments financiers*

La politique du Groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change et non de prendre des positions spéculatives. Ces risques font l'objet d'un suivi qui permet de définir les grandes orientations en matière de couverture.

Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisées de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

#### **Risque de change**

Le Groupe gère son exposition au risque de change afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui peuvent être des opérations à terme ou des produits optionnels.

#### **Risque de taux**

Le Groupe gère le risque de taux de manière centralisée en ayant recours à des SWAP ou tout autre produit optionnel en fonction de la tendance des marchés.

**Note 2 Compléments sur le bilan (en milliers d'euros)**

2.1 Tableau de variation des immobilisations sur l'exercice 2011/2012

|                                      | 30/04/2011    | Augmentations | Diminutions | 30/04/2012    |
|--------------------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b> |               |               |             |               |
| Autres immobilisations incorp.       | 58            | 0             |             | 58            |
| <b>Total</b>                         | <b>58</b>     | <b>0</b>      | <b>0</b>    | <b>58</b>     |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   |               |               |             |               |
| Terrains                             | 440           | 60            |             | 500           |
| Constructions                        | 3 061         | 349           |             | 3410          |
| Autres immobilisations               | 2074          | 133           | 0           | 2207          |
| Immobilisations en cours             | 58            | 188           | 58          | 188           |
| <b>Total</b>                         | <b>5 633</b>  | <b>730</b>    | <b>58</b>   | <b>6 305</b>  |
| <b>Immobilisations financières</b>   |               |               |             |               |
| Autres participations                | 24 598        | 27485         | 0           | 52 083        |
| Dépôts et cautionnements             | 3             |               |             | 3             |
| Prêts                                | 0             |               |             | 0             |
| <b>Total</b>                         | <b>24 601</b> | <b>27 485</b> | <b>0</b>    | <b>52 086</b> |
| <b>Total des valeurs brutes</b>      | <b>30 292</b> | <b>28 215</b> | <b>58</b>   | <b>58 449</b> |

2.2 Tableau des amortissements sur l'exercice 2011/2012

|                                      | 30/04/2011   | Augmentations | Diminutions | 30/04/2012   |
|--------------------------------------|--------------|---------------|-------------|--------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b> |              |               |             |              |
| Autres immobilisations incorp.       | 58           | 0             |             | 58           |
| <b>Total</b>                         | <b>58</b>    | <b>0</b>      | <b>0</b>    | <b>58</b>    |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   |              |               |             |              |
| Terrains                             | 0            | 0             |             | 0            |
| Constructions                        | 2 213        | 142           |             | 2355         |
| Autres immobilisations               | 1728         | 235           | 0           | 1963         |
| Immobilisations en cours             | 0            | 0             | 0           | 0            |
| <b>Total</b>                         | <b>3 941</b> | <b>377</b>    | <b>0</b>    | <b>4 318</b> |
| <b>Total des amortissements</b>      | <b>3 999</b> | <b>377</b>    | <b>0</b>    | <b>4 376</b> |

2.3 Provision sur immobilisations financières

La provision sur les titres de participation (224 K€) concerne la filiale Tronçais Bois Merrains.

2.4 Stocks au 30 avril 2012

|  | 30/04/2012    | 30/04/2011    |
|--|---------------|---------------|
| Matières premières                     | 18 121        | 19 218        |
| Produits finis                         | 1 281         | 791           |
| Marchandises                           | 104           | 129           |
| <b>STOCKS BRUTS</b>                    | <b>19 506</b> | <b>20 138</b> |
| Provision pour dépréciation des stocks |               |               |
| <b>STOCKS NETS</b>                     | <b>19 506</b> | <b>20 138</b> |

Les stocks de merrains s'élèvent à 17 488 K€ au 30 avril 2012.

2.5 Ecarts de conversion

Les comptes font apparaitre :

- un écart de conversion actif pour 138 K€ ;
- un écart de conversion passif de 351 K€.

Ces écarts résultent de l'ajustement à leur cours de clôture par rapport à l'Euro

- des avances en devises consenties par Tonnellerie François Frères à ses filiales
- et des emprunts en devises contractés par Tonnellerie François Frères.

L'écart de conversion actif est provisionné à hauteur de 49 K€.

2.6 Etat des créances au 30 avril 2012

|                                    | <b>Total</b>  | <b>- 1 an</b> | <b>+ 1an</b> |
|------------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| Prêts                              | 3             |               | 3            |
| Autres immobilisations financières | 0             |               |              |
| Clients douteux                    | 550           |               | 550          |
| Autres créances clients            | 6 648         | 6 648         |              |
| Acomptes fournisseurs              | 43            | 43            |              |
| Taxe sur la valeur ajoutée         | 475           | 475           |              |
| Impôt Société                      | 0             | 0             |              |
| Groupe et associés (1)             | 33 919        | 33 919        |              |
| Débiteurs divers                   | 16            | 16            |              |
| Charges constatées d'avances       | 593           | 593           |              |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>42 247</b> | <b>41 694</b> | <b>553</b>   |

(1) Suite à la mise en place de la gestion centralisée de trésorerie en mai 2001, François Frères (société centralisatrice) comptabilise en compte de banque l'intégralité des besoins et des excédents de trésorerie des sociétés concernées. En contrepartie, des comptes courants sont mouvementés. Nous retrouvons, en « Groupe et associés » débiteurs chez François Frères, les comptes courants des sociétés en situation de besoin de trésorerie au 30 avril 2012 (9 170 K€). Cette ligne comprend aussi sur l'exercice les avances faites par François Frères dans le cadre de l'acquisition Speyside (2147 K€ prêtés à Demptos Limited), de l'acquisition de Staviv (6773 K€ prêtés à François Inc) ainsi que des avances faites à Staviv (1010K€), Radoux (13365K€), Sciage du Berry (805K€), et Radoux USA (78K€). En outre, le compte courant d'intégration fiscale de Brive Tonneliers figure pour 2K€ et celui de TBM pour 69K €.

2.7 Capitaux propres au 30 avril 2012

2.7.1 *Capital social*

|                          | <b>Nombre d'actions</b> | <b>Valeur nominale<br/>En €</b> | <b>Valeur du capital<br/>(en K€)</b> |
|--------------------------|-------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Valeur du capital social | 5 420 000               | 1.6                             | 8 672                                |

2.7.2 *Mouvements de la situation nette (hors provision réglementée et subvention d'investissement)*

|                            | 30/04/11      | Affectation du résultat | Dividendes versés | Augmentation capital | 30/04/12      |
|----------------------------|---------------|-------------------------|-------------------|----------------------|---------------|
| Capital                    | 8 672         |                         |                   |                      | 8 672         |
| Prime d'émission           | 3 133         |                         |                   |                      | 3 133         |
| Réserve légale             | 913           |                         |                   |                      | 913           |
| Réserve réglementée        | 0             |                         |                   |                      | 0             |
| Autres réserves            | 19 202        | 1 200                   |                   |                      | 20 402        |
| Résultat de l'exercice N-1 | 4 452         | (1 200)                 | (3 252)           |                      | 0             |
| Résultat de l'exercice     | 0             | 4 804                   |                   |                      | 4 804         |
| <b>Total</b>               | <b>36 372</b> | <b>4 804</b>            | <b>(3 252)</b>    |                      | <b>37 924</b> |

2.7.3 *Subvention d'investissement*

|                             | 30/04/11 | Subventions réintégréés au Compte de résultat | 30/04/12 |
|-----------------------------|----------|---|----------|
| Subvention d'investissement | 1        |   | 1        |

2.7.4 *Provisions réglementées*

|                                 | 30/04/11   | Dotations | Reprises | 30/04/12   |
|---------------------------------|------------|-----------|----------|------------|
| Provisions pour hausse des prix | 688        |           |          | 688        |
| <b>Total</b>                    | <b>688</b> |           |          | <b>688</b> |

Une provision pour hausse des prix a été pratiquée sur les stocks de merrains.

2.8 Provisions pour risques et charges au 30 avril 2012

|                                   | 30/04/11   | Dotations  | Reprises   | 30/04/12   |
|-----------------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Provisions pour pertes de change  | 387        | 49         | 387        | 49         |
| Provisions pour charges           | 458        | 76         |            | 534        |
| Provisions pour litiges           | 100        | 150        | 100        | 150        |
| Provisions pour médailles travail | 0          |            |            |            |
| <b>Total</b>                      | <b>945</b> | <b>275</b> | <b>487</b> | <b>733</b> |

La provision pour charges (534 K€) représente l'économie d'impôt afférente aux déficits de Foudrerie François et Bouyouud Distribution utilisés par François Frères devant être restituée à ses filiales.

2.9 Dettes financières au 30 avril 2012

2.9.1 *Mouvements des dettes financières*

|  | <b>30/04/11</b> | <b>Augmentations</b> | <b>Diminutions</b> | <b>30/04/12</b> |
|--|-----------------|----------------------|--------------------|-----------------|
| Emprunts à long et moyen terme                 | 4 807           | 29 167               | 1 316              | 32 658          |
| Concours bancaires (1)                         | 13 795          | 7 474                |                    | 21 269          |
| Intérêts courus sur dettes financières         | 22              | 26                   | 22                 | 26              |
| <b>Sous total dettes financières bancaires</b> | <b>18 624</b>   | <b>36 667</b>        | <b>1 338</b>       | <b>53 953</b>   |
| Emprunts et dettes financières divers          | 0               |                      |                    | 0               |
| <b>Total</b>                                   | <b>18 624</b>   | <b>36 667</b>        | <b>1 338</b>       | <b>53 953</b>   |

Emprunts à long et moyen terme : 32 658, dont

- taux variable 22 658
- taux fixe 10 000

(1) La mise en place de la centralisation de trésorerie fait apparaître comptablement les besoins nets des sociétés centralisées dans le poste « concours bancaires » de la société centralisatrice (François Frères).

2.9.2 *Echéancier des dettes financières*

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| A moins d'un an      | 11 080        |
| Entre un et cinq ans | 21 578        |
| A plus de cinq ans   | 0             |
| <b>TOTAL</b>         | <b>32 658</b> |

2.10 Dettes d'exploitation au 30 avril 2012

Toutes les dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

2.11 Charges à payer

|                              | <b>30/04/2012</b> | <b>30/04/2011</b> |
|------------------------------|-------------------|-------------------|
| Intérêts courus sur emprunts | 26                | 22                |
| Fournisseurs                 | 1 709             | 1 263             |
| Dettes sociales              | 564               | 526               |
| Dettes fiscales              | 172               | 140               |
| <b>Total charges à payer</b> | <b>2 471</b>      | <b>1 951</b>      |

2.12 Produits à recevoir

|                                  | <b>30/04/2012</b> | <b>30/04/2011</b> |
|----------------------------------|-------------------|-------------------|
| Groupe                           | 0                 | 6                 |
| Clients                          | 39                | 59                |
| Autres                           | 18                | 9                 |
| <b>Total produits à recevoir</b> | <b>57</b>         | <b>74</b>         |

2.13 Entreprises liées au 30 avril 2012

Les transactions effectuées par François Frères avec ses filiales affectent les postes du bilan et du résultat financier de la manière suivante :

|  | <b>30/04/12</b> | <b>30/04/11</b> |
|--|-----------------|-----------------|
| Titres de participation                  | 52 083          | 24 598          |
| Créances rattachées à des participations |                 |                 |
| Créances clients                         | 3 596           | 4 264           |
| Autres créances                          | 33 919          | 19 270          |
| Dettes financières                       |                 |                 |
| Dettes fournisseurs                      | 2 444           | 1 043           |
| Autres dettes                            | 16 966          | 14 023          |
| Charges financières                      |                 |                 |
| Produits financiers                      | 1 707           | 739             |

## 2.14 Transactions avec les parties liées

Au cours de l'exercice clos au 30 avril 2012, Tonnellerie François Frères n'a enregistré que des opérations de locations immobilières auprès d'entreprises liées pour un montant total de 115 K€. Ces transactions ont toutes été conclues aux conditions normales de marché.

### Note 3 Compléments sur le résultat (en milliers d'euros)

#### 3.1 Répartition géographique du Chiffre d'Affaires

|                | 30/04/12      | 30/04/11      |
|----------------|---------------|---------------|
| France         | 6 845         | 6 066         |
| Europe         | 4 179         | 4 300         |
| Océanie/Af.Sud | 4 831         | 5 341         |
| Amér.Sud       | 1 297         | 1 513         |
| Etats Unis     | 9 824         | 9 101         |
| Autres         | 301           | 282           |
| <b>Total</b>   | <b>27 277</b> | <b>26 603</b> |

#### 3.2 Résultat financier au 30 avril 2012

|                                       |              |
|---------------------------------------|--------------|
| Intérêts et assimilés                 | 508          |
| Gains de change                       | 161          |
| Escomptes                             | 0            |
| Reprise provisions risques financiers | 387          |
| Produits de participations            | 1 518        |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>            | <b>2 574</b> |

|  |            |
|--|------------|
| Intérêts et assimilés                    | 684        |
| Pertes de change                         | 196        |
| Provisions risques et charges financiers | 49         |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>               | <b>929</b> |

|                           |              |
|---------------------------|--------------|
| <b>RESULTAT FINANCIER</b> | <b>1 645</b> |
|---------------------------|--------------|



3.3 Résultat exceptionnel au 30 avril 2012

|  |            |
|--|------------|
| Cession Elément Actif corpo            | 0          |
| Produit Exercices Antérieurs           | 5          |
| Reprises Provisions risques et charges | 100        |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>          | <b>105</b> |
| Provision pour impôt                   | 76         |
| Pénalités                              | 0          |
| Charges exercices antérieurs           | 1          |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>         | <b>77</b>  |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>           | <b>28</b>  |

3.4 Impôts sur les bénéfices

3.4.1 *Situation fiscale latente*

| <b>Accroissements</b>         | <b>Base</b> | <b>Impôt à 34%</b> |
|-------------------------------|-------------|--------------------|
| Provision pour hausse de prix | 688         | 234                |
| Subvention d'investissement   | 1           |                    |
| <b>Total</b>                  | <b>689</b>  | <b>234</b>         |

| <b>Allègements</b>       | <b>Base</b> | <b>Impôt à 34%</b> |
|--------------------------|-------------|--------------------|
| Contribution Organic     | 11          | 3                  |
| Frais acquisition titres | 355         | 121                |
| Provision pour impôt     | 534         | 182                |
| <b>Total</b>             | <b>900</b>  | <b>306</b>         |

3.4.2 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

| <b>Résultat</b>  | <b>Avant<br/>impôt</b> | <b>Impôt du</b> | <b>Résultat net</b> |
|--|------------------------|-----------------|---------------------|
| Courant  | 6 961                  | (2 104)         | 4 857               |
| Exceptionnel   | 27                     | (1)             | 26                  |
| Intéressement  | (221)                  | 75              | (146)               |
| <b>Sous-total avant impact intégration fiscale</b>         | <b>6 767</b>           | <b>(2 030)</b>  | <b>4 737</b>        |
| Contribution 3,3% sur filiales intégrées (1)               |                        | (7)             | (7)                 |
| Economie IS sur filiales intégrées déficitaires (1)        |                        | 74              | 74                  |
| Is sur filiale bénéficiaire imputant déficit antérieur (1) |                        | 0               | 0                   |
| <b>Total</b>   | <b>6 767</b>           | <b>(1 963)</b>  | <b>4 804</b>        |

(1) Le résultat fiscal Groupe de François Frères intègre les résultats de :

- Tronçais Bois Merrains qui est bénéficiaire de 440 K€,
- Foudrerie François, qui est déficitaire de 119 K€,
- Tonnellerie Treuil, qui est bénéficiaire à hauteur de 451 K€.
- Bouyoud Distribution, qui est déficitaire à hauteur de 103 K€.

#### Note 4 Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### Note 5 Autres informations

##### 5.1 Effectif moyen

|                                      | 30/04/2012 | 30/04/11  |
|--------------------------------------|------------|-----------|
| Marketing, Commercial, administratif | 1          | 1         |
| Production                           | 42         | 46        |
| <b>EFFECTIF MOYEN</b>                | <b>43</b>  | <b>47</b> |

Le volume d'heure de formation cumulée correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation au 30 avril 2012 est de 4 757 heures.

##### 5.2 Rémunérations

L'information relative à la rémunération des dirigeants est présentée dans l'annexe aux comptes consolidés.

##### 5.3 Options de souscription d'actions

Au 30 avril 2012, aucune option de souscription n'est à exercer.

##### 5.4 Risques de marché financier

L'endettement à long terme est à taux variable et concerne les emprunts souscrits pour l'acquisition de STAVIN et du groupe Radoux. Un swap de taux sur trois ans a été mis en place à hauteur de 10 000K€, amortissable sur trois ans.

L'endettement à court terme est à taux variable.

Un swap de taux de a été mis en place sur un an à hauteur de 20 000K€.

5.5 Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes

Le montant des honoraires de commissariat aux comptes figure dans l'annexe des comptes consolidés.

5.6 Autres engagements financiers (en millier d'Euros)

|   |        |
|---|--------|
| Engagements de retraite non couverts  | 41     |
| Cautions accordées à des établissements financiers en garantie d'emprunts souscrits par des filiales de François Frères           | 0      |
| Nantissement d'actions en garantie d'un emprunt souscrit en 2012, dont le capital restant dû s'élève à 28 333 k€ au 30 avril 2012 | 28 333 |

5.7 Evènements postérieurs à la clôture

A ce jour, il n'est survenu aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice susceptible d'affecter la situation financière de la société Tonnellerie François.

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

| (en milliers d' Euros ou devises)   |           |                                  |                                      |                                     |        |  |   |  |  |  |              |
|---|-----------|----------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------|--|---|--|--|--|--------------|
| INFORMATIONS FINANCIERES  | Capital   | Capitaux propres avant résultats | Quote-part du capital détenue (en %) | Valeur comptable des titres détenus |        | Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés | Montant des cautions et avals donnés par la société | Chiffre d'aff. H.T. du dernier exercice écoulé | Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) | Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice | Observations |
|   |           |                                  |                                      | €                                   |        |  |   |  |  |  |              |
|   |           |                                  |                                      | Brute                               | Nette  |  |   |  |  |  |              |
| RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS CI-DESSOUS |           |                                  |                                      |                                     |        |  |   |  |  |  |              |
| 1 - Filiales (+ 50 %) .....   |           |                                  |                                      |                                     |        |  |   |  |  |  |              |
| DEMPOTOS  | 319       | 52 971                           | 100,0%                               | 2 724                               | 2 724  |  |   | 20 377   | 2 618  |  |              |
| FF INC  | USD 1670  | USD 11 072                       | 100,0%                               | 1 884                               | 1 884  | 6 773  |   | USD 9 689                                      | USD 268  |  |              |
| BOUYOUD   | 30        | 10 885                           | 100,0%                               | 30                                  | 30     |  |   | 5 390  | 762  |  |              |
| TREUIL  | 198       | 9 275                            | 100,0%                               | 3 372                               | 3 372  |  |   | 6 540  | 192  |  |              |
| TBM   | 465       | 1 472                            | 99,9%                                | 465                                 | 241    |  |   | 4 070  | 292  |  |              |
| FFM   | 8         | 1 145                            | 100,0%                               | 8                                   | 8      |  |   | 1 061  | 152  |  |              |
| LAGREZE   | 60        | 1 191                            | 100,0%                               | 60                                  | 60     |  |   | 0  | 6  |  |              |
| AP JOHN   | AUD 2 022 | AUD 22 281                       | 95,0%                                | 12 176                              | 12 176 |  |   | AUD 8 709                                      | AUD 1 194  | 718  |              |
| CLASSIC OAK NEW ZEALAND   | NZ 238    | NZ 1 622                         | 100,0%                               | 1 457                               | 1 457  |  |   | NZ 4 785                                       | NZ 118   |  |              |
| CLASSIC OAK AUSTRALIA   | AUD 300   | AUD 2 058                        | 100,0%                               | 2 914                               | 2 914  |  |   | AUD 10 293                                     | AUD 232  |  |              |
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES LTD   | 40        | 1 229                            | 100,0%                               | 40                                  | 40     |  |   | 5 797  | 1 626  | 800  |              |
| TONNELLERIE RADOUX  | 686       | 2 635                            | 100,0%                               | 26 953                              | 26 953 | 13 365   |   | 19 930   | 4 695  |  |              |
| 2 - Participations ( 10 à 50 %) .....   |           |                                  |                                      |                                     |        |  |   |  |  |  |              |

## **TONNELLERIE FRANCOIS FRERES**

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 avril 2012

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 avril 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **2 – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 1.2.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et principes de valorisation précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application.

D'autre part, la Direction de votre société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent, le cas échéant, les montants figurant dans les états financiers et les notes qui les accompagnent. La détermination de la valeur d'inventaire des titres de participation procède de ces estimations. Les notes annexes exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlées par cette dernière. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Dijon, le 25 juillet 2012  
**Les Commissaires aux Comptes**

**CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES    EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**Représentée par Pierre CLEON**

**Représentée par Eric GABORIAUD**



## **TONNELLERIE FRANCOIS FRERES**

### **Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 avril 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 225-86 du code de commerce.

### **Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale**

En application de l'article R.225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Avec la SAS LA DEMIGNIERE**

- *Par un bail en date du 6 mai 2005, modifié par un avenant du 11 janvier 2008 à effet du 1er janvier 2008, votre société loue auprès de la SAS LA DEMIGNIERE un ensemble immobilier d'une contenance de 17 ares situé à SAINT ROMAIN (21190). Le bail est consenti moyennant un loyer annuel hors taxes de 45.000 euros.*
- *Par bail à effet du 1er janvier 2008, votre société loue auprès de la SAS LA DEMIGNIERE des locaux à usage de réception représentant une surface globale de 33 ares 78 centiares situés à SAINT ROMAIN (21190). Le bail est consenti moyennant un loyer annuel hors taxes de 24.000 euros.*

- **Avec Monsieur Jean FRANCOIS**

*Par deux actes notariés en date du 20 décembre 1988, Monsieur Jean FRANCOIS donne à bail à votre société :*

- . *par bail emphytéotique d'une durée de trente ans, un abri pour cellule tonnellerie d'environ 50 m<sup>2</sup>, construit sur un terrain cadastré section 1021 situé à SAINT ROMAIN (21190), moyennant un loyer mensuel de 76 euros,*
- . *par bail à construction, un terrain cadastré section 1023 d'une superficie de 2.875 m<sup>2</sup> situé à SAINT ROMAIN (21190), moyennant un loyer mensuel de 229 euros.*

- **Avec la SARL FAMILIALE FRANCOIS**

*Par bail commercial à effet du 1<sup>er</sup> avril 1989, votre société loue auprès de la SARL FAMILIALE FRANCOIS un local à usage d'entrepôt et de fente de bois situé à SAINT ROMAIN (21190), moyennant un loyer annuel de 42.685 euros hors taxes.*

Fait à Dijon, le 25 juillet 2012  
Les Commissaires aux Comptes

**CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES    EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**Représentée par Pierre CLEON**

**Représentée par Eric GABORIAUD**

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

|  | Expertise Comptable et Audit |                |             |             | Cabinet Cleon Martin Broichot |               |             |             |
|--|------------------------------|----------------|-------------|-------------|-------------------------------|---------------|-------------|-------------|
|  | Montant (HT)                 |                | %           |             | Montant (HT)                  |               | %           |             |
|  | 2012                         | 2011           | 2012        | 2011        | 2012                          | 2011          | 2012        | 2011        |
| <b>Audit</b>   |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| * Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés      |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| _ Emetteur   | 50 000                       | 49 000         | 26%         | 25%         | 18 000                        | 18 000        | 100%        | 100%        |
| _ Filiales intégrées globalement   | 146 000                      | 146 000        | 74%         | 75%         |                               |               |             |             |
| * Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| _ Emetteur   |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| _ Filiales intégrées globalement   |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| <b>SOUS TOTAL</b>  | <b>196 000</b>               | <b>195 000</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>18 000</b>                 | <b>18 000</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |
| <b>Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement</b>         |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| _ Juridique, fiscal, social  |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| _ Autres (à préciser si > 10% des honoraires d'audit)  |                              |                |             |             |                               |               |             |             |
| <b>SOUS TOTAL</b>  | <b>-</b>                     | <b>-</b>       |             |             | <b>-</b>                      | <b>-</b>      |             |             |
| <b>TOTAL</b>   | <b>196 000</b>               | <b>195 000</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>18 000</b>                 | <b>18 000</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b> |

**RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE  
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE  
DU 19 OCTOBRE 2012**

**Mesdames, Messieurs,**

L'Assemblée Générale a été convoquée à effet de délibérer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012, d'affecter le résultat dudit exercice et de statuer sur les conventions réglementées intervenues ou poursuivies au cours de ce même exercice.

A l'occasion de cette Assemblée, nous devons notamment vous exposer la situation de la Société et du Groupe durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible, ses activités en matière de recherche et de développement, les événements importants survenus entre la date de clôture et la date d'établissement de ce rapport, et les conséquences sociales et environnementales de l'activité.

Nous vous précisons que les commentaires chiffrés sont faits sous réserve de l'approbation des comptes tels qu'ils vous sont présentés.

### **I. EVOLUTION DU CAPITAL**

Le capital n'a pas évolué au cours de l'exercice clos le 30 avril 2012, et s'élève donc à 8.672.000 euros, divisé en 5.420.000 actions au nominal de 1,60 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe aucun plan en cours relatif à des options de souscription et d'achat d'actions.

### **II. ACQUISITIONS DE L'EXERCICE – CESSIONS DE PARTICIPATIONS**

Le Groupe a réalisé trois opérations au cours de l'exercice :

- A effet du 1<sup>er</sup> mai 2011, la participation détenue dans la société AROBOIS, spécialisée dans la fabrication de produits œnologiques, a été portée à 100% (contre 50% auparavant).
- Le Groupe a acquis en Ecosse la tonnellerie CAMLACHIE (réparation et et fourniture de futs à Whisky) en date du 15 juin 2011. Cette société se situe à Glasgow à proximité des grandes distilleries de la région, et réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 3 M£. Cette implantation supplémentaire en Ecosse permet au Groupe de devenir incontournable sur ce marché.

- En date du 29 mars 2012, le Groupe a acquis le pôle Radoux composé des entités Radoux France, Sciage du Berry, Tonnellerie Victoria, Radoux South Africa (à 50%), Radoux USA et Radoux Australasia, pour une valeur d'entreprise de 45,3M€. Cette acquisition lui permet de s'implanter sur le marché du cognac et d'élargir significativement sa part de marché avec les marques Radoux (fûts et grands contenants), Victoria (futs) et Pronektar (produits œnologiques). Des informations consolidées pro forma 30 avril 2012 (hors pôle Radoux) figurent à la note 7 de l'annexe des comptes consolidés du Groupe.

### **III. PERFORMANCES FINANCIERES CONSOLIDEES ET RATIOS DE STRUCTURE**

#### **1 - Les éléments financiers consolidés peuvent être résumés ainsi (normes IFRS):**

| <u>Comptes consolidés au 30 avril (en K€)</u> | 30/04/12 | 30/04/11 |
|---|----------|----------|
| Chiffre d'affaires                            | 115 022  | 109 551  |
| Résultat opérationnel courant                 | 23 236   | 22 003   |
| Résultat avant impôt                          | 23 398   | 20 898   |
| Résultat net                                  | 16 086   | 14 386   |
| Résultat part du groupe                       | 15 910   | 14 248   |
| <br><u>Comptes de bilan (en K€)</u>           |          |          |
| Capitaux propres du Groupe                    | 176 122  | 159 658  |
| Endettement bancaire net                      | 36 194   | 3 713    |
| Endettement bancaire/fonds propres            | 0,20     | 0,02     |
| Stocks nets                                   | 127 857  | 112 296  |

#### **2 - Evolution des affaires, des résultats – Progrès réalisés et difficultés rencontrées**

Pour l'exercice 2012, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 115,0 millions d'euros, en croissance de 5% par rapport à celui de l'exercice précédent, et en hausse de 1,7 % à données comparables (change et périmètre).

La croissance est largement confortée par un impact périmètre de + 3,1%, intégrant l'activité de CAMLACHIE sur onze mois et celle de RADOUX sur un mois.

Le Groupe consolide également les 50 % complémentaires de l'activité AROBOIS depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011.

Sur le marché du vin, les Etats unis et la France sont essentiellement à l'origine de la bonne performance enregistrée, pour un chiffre d'affaires en croissance publiée de 5,5 % et de 2,9 % à périmètre stable.

Sur le marché du whisky, le renfort de CAMLACHIE depuis juin 2011, quatrième tonnellerie du Groupe en Ecosse, a permis d'imprimer un mouvement haussier au chiffre d'affaires (3,7 %) alors que l'activité en données organiques se situe à un niveau légèrement en recul (-1,5 %), mais meilleur qu'attendu.

Le résultat opérationnel courant est en hausse de 5,5 % à 23,2 millions d'euros contre 22,0 millions d'euros en 2011.

Dans les métiers du vin, la rentabilité opérationnelle est supérieure à 23 % alors que dans la tonnellerie à whisky, la rentabilité s'est redressée après un recul conjoncturel en 2011.

Le résultat financier est positif à hauteur de 0,9M€ grâce aux évolutions favorables du change et à la baisse sensible de l'endettement sur 11 mois de l'exercice (préalablement à l'acquisition du pôle Radoux).

Le résultat net s'établit à 16,1 millions d'euros (soit 14,0 % du chiffre d'affaires).

L'endettement net enregistre l'impact de la mise en place des financements de la croissance externe, à un niveau de 36,2 M€, soit 20,5 % des capitaux propres.

### **3 - Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée**

#### **Risques financiers et Risques de marché**

Le risque de marché représente le risque de variations défavorables de la valeur d'un instrument financier, provoquées par des variations dans les taux de change, les taux d'intérêt ou les cours de bourse. La société est soumise au risque de marché résultant uniquement des variations dans les taux de change ou les taux d'intérêt.

Par ailleurs, le Groupe considère ne pas être soumis à des risques de liquidité.

Le rapport détaillé sur la gestion de ces risques est présenté au sein de l'annexe des comptes consolidés.

#### **Risques juridiques**

La société exerce des activités de fabrication et/ou de distribution dans le monde entier par l'intermédiaire de ses filiales ou au travers de contrats avec des tiers dans le domaine de la tonnellerie, la merranderie, la foudrerie et les produits de boisage. A cet égard, elle est soumise à un environnement réglementaire complexe, lié aux domaines d'activité et/ou au lieu d'exécution. Les risques qu'elle encourt sont des risques habituels pour des entreprises identiques eu égard au territoire couvert : produits défectueux, modes de commercialisation des produits et relations avec les fournisseurs et/ou les réseaux de distribution.

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut se trouver confrontée à des litiges. A l'exception des franchises qui lui sont applicables, le groupe François considère avoir souscrit des assurances Responsabilités Civiles adéquates lui permettant d'être couvert contre toute perte financière matérielle qui résulterait de la mise en jeu de sa Responsabilité Civile.

#### Assurances

Au 30 avril 2012, le Groupe François continue de regrouper sous un seul contrat ses différentes polices d'assurance couvrant ses filiales françaises.

Des assurances Responsabilité Civile sont souscrites afin de couvrir l'ensemble des risques découlant des activités habituelles de production de toutes les entités du Groupe. En outre, une assurance sur la responsabilité du fait du produit protège l'entreprise d'éventuelles plaintes consécutives à l'utilisation des produits du Groupe.

La liste des assurances souscrites par le Groupe figure à la note 2.3.3 du rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

#### **4 - Indications sur l'utilisation des instruments financiers**

Nous vous renvoyons à cet égard à l'annexe des comptes consolidés.

### **IV. ACTIVITE DE LA SOCIETE MERE ET DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

#### **1. Société mère**

Il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 30 avril 2012, qui sont soumis à l'approbation des actionnaires ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 27.277 K€ contre 26.603 K€ l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation dégage un bénéfice de 5.316 K€ contre 6.282 K€ l'exercice précédent.

Le résultat financier est bénéficiaire à hauteur de 1.645 K€.

Le résultat courant bénéficiaire s'établit à 6.961 K€ contre 6.621 K€ l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel est bénéficiaire à hauteur de 28 K€.

Le résultat net fait apparaître un bénéfice de 4.804 K€ contre 4.452 K€ l'exercice précédent, compte tenu d'un impôt sur les sociétés de 1.964 K€ et d'un intéressement des salariés de 221 K€.

## **2. Filiales et participations**

### **• Filiales françaises**

Les tonnellerie françaises ont renoué avec la croissance en bénéficiant notamment d'une reprise des affaires aux Etats-Unis et d'une récolte en hausse en France alors que l'activité tonnellerie à vins de Radoux, consolidée en avril 2012 (sur un mois) interfère également dans l'évolution positive de l'activité.

Les merranderie françaises ont accru leur activité, intégralement destinée aux besoins des tonnellerie du Groupe.

Le secteur foudrerie avait profité en 2011 d'une croissance d'activité exceptionnelle grâce à des décalages de commandes clients ; au cours de l'exercice, l'activité baisse et renoue avec un niveau d'activité plus conforme à sa part de marché.

Les produits de boisage pour l'œnologie se sont inscrits en croissance d'activité à périmètre comparable (+5,3%) alors que la consolidation de 100% d'AROBOIS contre 50% auparavant, ainsi que l'intégration de Pronektar, l'activité boisage de Radoux, depuis avril 2012 ont permis au chiffre d'affaires de croître significativement (+17,8%).

### **• Filiales étrangères**

Sur le marché du vin, la reprise de la croissance aux Etats-Unis a caractérisé cet exercice :

- Les sociétés américaines ont toutes profité de cette croissance pour améliorer leur niveau d'activité et leur rentabilité,
- Les filiales australiennes se sont inscrites en recul d'activité alors que la filiale néo-zélandaise a prolongé la croissance avec laquelle elle avait renoué en 2011,
- La filiale hongroise (détenue à 50 %) a été confrontée à une baisse d'activité à l'export qu'elle a pour partie compensée avec une bonne performance sur son marché domestique,
- La filiale espagnole a consolidé son niveau d'activité et amélioré ses résultats,
- La filiale chinoise a continué à bénéficier d'une bonne orientation de son marché.

Sur le marché du Whisky, les tonnellerie écossaises ont, comme anticipé, ponctuellement reculé en chiffre d'affaires, alors que leur rentabilité s'est nettement améliorée après un recul passager en 2011.

L'acquisition de Camlachie, quatrième tonnellerie du Groupe en Ecosse en juin 2011 a permis au pôle d'activités whisky de s'inscrire en croissance d'activité.

Sur le secteur des produits pour l'œnologie, Staviv, consolidée à 50%, a développé son chiffre d'affaires et préservé un bon niveau de rentabilité.

L'activité des filiales directes est résumée dans le tableau annexé.



## **V. ACTIONNARIAT**

Les actionnaires qui détiennent plus de 5 % du capital à la clôture de l'exercice sont les suivants :

- . Plus de 33 % : Société La Demignière (Famille François) ;
- . Plus de 10 % : Société Familiale François (Famille François) ;
- . Plus de 5 % : Monsieur Jean François.

## **VI. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL**

Vous trouverez ces informations dans le tableau annexé au présent rapport.

## **VII. ETAT DES PARTICIPATIONS DES SALARIES AU CAPITAL SOCIAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE**

Néant.

## **VIII. REMUNERATION ANNUELLE DES MANDATAIRES SOCIAUX DANS LA SOCIETE ET LES FILIALES (EN EUROS)**

|                 | <b>Fonctions exercées</b>            | <b>Rémunérations brutes (incluant les avantages en nature perçues de la société ou de ses filiales (en €))</b> | <b>Avantages en nature</b> | <b>Jetons de présence (en €)</b> | <b>Total euros</b> | <b>Rappel total euros (N-1)</b> |
|-----------------|--------------------------------------|--|----------------------------|----------------------------------|--------------------|---------------------------------|
| Jean François   | Président du Conseil de Surveillance | 66 575   |                            | 1.000                            | 67 575             | 68 550                          |
| Jérôme François | Président du Directoire              | 557 326  | Voiture                    |                                  | 557 326            | 525 522                         |
| Omblin François | Membre du Directoire                 | Néant  |                            |                                  |                    |                                 |
| Jean Méo        | Membre du Conseil de surveillance    |  |                            | 1.000                            | 1.000              | 1.000                           |
| Patrick Fenal   | Membre du Conseil de surveillance    |  |                            | 1.000                            | 1.000              | 1.000                           |
| <b>Total</b>    |                                      | 623 901  |                            | 3.000                            | 626 901            | 596 072                         |

Il est précisé à cet égard :

- que les mandataires sociaux ne perçoivent pas de rémunérations à caractère variable ou exceptionnel,
- qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements post-mandats pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions,
- qu'il n'existe pas de plans en cours relatifs à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou d'actions gratuites, au profit des dirigeants.

#### **IX. INFORMATIONS CONCERNANT LES TRANSACTIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS OU HAUTS RESPONSABLES ET LEURS PROCHES SUR LES TITRES D'UNE SOCIETE COTEE**

Figure en annexe au présent rapport un état récapitulatif des opérations réalisées par les personnes responsables et par leurs proches au cours du dernier exercice (*AMF, règl. général, art. 222-15-3 nouveau*).

#### **X. CONSEQUENCES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous donnons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences sociales et environnementales de notre activité.

## **A - POLITIQUE SOCIALE**

### **1/ Effectifs**

|                | <b>30/4/12</b> | <b>30/4/11</b> | <b>Variation</b> |
|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Tonnellerie    | 555            | 415            | +138             |
| Merranderie    | 118            | 120            |                  |
| Holding        | 12             | 12             |                  |
| <b>Total</b>   | <b>685</b>     | <b>547</b>     | <b>+138</b>      |
| dont CDD + CDI | 678            | 526            | +152             |
| dont Interim   | 7              | 21             | -14              |

NB : Il s'agit des effectifs intégrés en part groupe (exclusion de 50 % pour Trust Hungary, Trust International, Staviv et Radoux Afrique du Sud).

### **2/ Mouvements d'effectifs**

Le solde net des mouvements de main d'œuvre est de +138 unités. Cette évolution des effectifs a été impactée à la hausse par l'élargissement du périmètre à hauteur de 150 unités, le solde de la variation, soit - 12, correspond à une baisse des effectifs à périmètre égal. L'effectif total, hors retraitement de la part groupe est de 741 unités, réparties à hauteur de 371 en France, 37 en Espagne, 72 en Hongrie, 95 aux Etats-Unis, 36 en Australie , 1 en Nouvelle Zélande, 9 en Afrique du Sud , 114 en Ecosse, 5 en Chine et 1 en Irlande.

### **3/ Organisation du temps de travail**

#### Durée du travail

Les sociétés françaises du Groupe ont opté pour des accords de réduction du temps de travail et ont recours, pour certaines, à une modulation annuelle.

Les sociétés étrangères appliquent la législation sur le temps de travail propre à leur système national (40h en Hongrie, 40h en Espagne, 40h aux USA, 40h en Australie, 40h en Ecosse).

#### Heures supplémentaires

Les sociétés françaises qui n'appliquent pas d'annualisation du temps de travail peuvent avoir recours ponctuellement aux heures supplémentaires.

#### Absentéisme

L'absentéisme a représenté 6,0 % du temps de travail dont 2,1 % pour accident du travail, 2,7 % pour maladie et 1,2 % pour causes diverses.

#### **4/ Politique de rémunérations**

L'évolution des charges de personnel est la suivante :

| K€                             | 30/04/12 | 30/04/11 |
|--------------------------------|----------|----------|
| Salaires et charges            | 23 172   | 20 827   |
| Intéressement et participation | 460      | 367      |

Les salaires sont en croissance de 11,5 %, et de 5,5 % à périmètre comparable.

L'intéressement et la participation, qui concernent les sociétés françaises, sont en hausse, compte tenu de l'amélioration de leurs résultats.

#### **5/ Relations professionnelles et bilan des accords collectifs**

Le Groupe applique les dispositions légales et réglementaires en vigueur dans chaque pays où il emploie du personnel.

#### **6/ Conditions d'hygiène et de sécurité**

Au sein des sociétés françaises, assujetties à la réglementation édictée par le code du travail se rapportant aux émissions de poussières de bois, le Groupe a poursuivi ses investissements pour réduire l'exposition de ses salariés, en concertation avec les instances représentatives du personnel et les directions départementales du travail.

#### **7/ Formation**

Les budgets temps de formation sont alloués par chaque société en fonction des besoins spécifiques liés à l'activité et à la qualification du personnel.

#### **8/Œuvres sociales**

Les actions menées s'inscrivent à la fois dans un cadre extra-professionnel et dans l'environnement professionnel du Groupe.

#### **9/ Sous-traitance**

Le Groupe ne recourt pas à la sous-traitance industrielle.

### **B - POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE**

Le Groupe continue à mener l'ensemble de ses actions concernant le personnel, l'environnement et les choix économiques selon un référentiel de Développement Durable du type Responsabilité Sociétale d'Entreprise, guidé par les principes édictés par le conseil de surveillance qui exerce les fonctions du comité d'audit depuis décembre 2010.

Le Groupe poursuit ainsi des activités intégrant le Développement Durable à plusieurs niveaux :

Engagement social : Maintenir les emplois dans un environnement sain, socialement responsable et stable.

Engagement environnemental : Préserver les ressources naturelles par l'élimination du gaspillage et la promotion des pratiques écologiques.

Engagement économique : Mener des activités viables sur les plans financier, structurel et organisationnel.

La direction du groupe a par ailleurs pris connaissance :

- des dispositions de la loi du 12 juillet 2010 (n°2010-788) portant engagement national pour l'environnement en matière d'informations sociales et environnementales, et a pris note des termes de la loi Warsmann du 22 mars 2012, qui a reporté l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions en la matière. Les nouvelles mentions, telles que prévues par le décret 2012-557 du 24 avril 2012, devront figurer pour la première fois dans les rapports établis en 2013, au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> mai 2013 ;
- des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce qui impose également qu'un organisme tiers indépendant vérifie les informations sociales et environnementales, vérification qui donne lieu à un avis transmis à l'assemblée des actionnaires en même temps que le rapport du conseil d'administration (*C. com., art. L. 225-102-1, al. 7*). Cet avis devra comporter notamment l'attestation que le rapport de gestion présente toutes les informations devant y figurer au regard des obligations légales ou réglementaires (attestation d'exhaustivité). Ces nouvelles obligations (intervention d'un organisme tiers indépendant) seront applicables pour la première fois au titre de l'exercice à clore le 30 avril 2013.

## **XI. ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT**

Le Groupe possède un département Recherche et Développement travaillant en synergie avec les laboratoires et le personnel scientifique et technique de la faculté d'œnologie de Bordeaux puis du CESAMO (Centre d'Etudes Structurales et d'Analyse des Molécules Organiques). L'équipe de quatre chercheurs mène des travaux de recherche, des missions d'expertise, de conseil œnologique et de formation en collaboration avec divers organismes.

Les résultats des travaux de recherche sont régulièrement diffusés auprès du réseau de clients du Groupe via une lettre d'information et poursuivent plusieurs objectifs : l'innovation technologique, la mise en évidence des interactions bois de chêne-vin, l'adaptation de la gamme de produits aux besoins, l'amélioration de la qualité des produits ainsi que le conseil œnologique et l'accompagnement des clients.

## **XII. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Depuis la clôture de l'exercice, le Groupe est en phase de reprendre la participation de 50% détenue par les partenaires de STAVIN (lesquels bénéficient d'une faculté de sortie), cette opération devant en principe se dénouer avant la fin du premier semestre 2012/2013.

## **XIII. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT**

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de Commerce, la décomposition par échéances de la balance fournisseurs de notre société au 30 avril 2012 et au 30 avril 2011 figure ci-après. Dans leur rapport sur les comptes annuels établi dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012, les Commissaires aux Comptes ont fait part de leurs observations concernant la sincérité et la concordance de ces informations.

| <b>En Euros</b>                  | <b>30 avril 2012</b>   | <b>30 avril 2011</b> |
|----------------------------------|------------------------|----------------------|
| Echéances éch ues                | <b>Néant</b>           | Néant                |
| Echéances inférieures à 30 jours | <b>2.013.139 euros</b> | 1.303.623 euros      |
| Echéances de 30 jours à 60 jours | <b>399 euros</b>       | 615 euros            |
| Echéances supérieures à 60 jours | <b>170.280 euros</b>   | 175.940 euros        |
| <b>TOTAL</b>                     | <b>2.183.818 euros</b> | 1.480.178 euros      |

#### **XIV. ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 19 OCTOBRE 2012**

##### **1 - Sous sa forme ordinaire**

- L'Assemblée Générale devra se prononcer sur la mise en paiement à la date du 8 novembre 2012 d'un dividende de 0,60 € par action composant le capital social.

Sur le plan fiscal, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les dividendes, à l'exclusion de ceux visés à l'article 163 quinquies C du Code Général des Impôts, distribués à des personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont éligibles à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts, sauf option pour le prélèvement forfaitaire libératoire en vertu et dans les conditions prévues à l'article 117 quater du Code Général des Impôts.

Ainsi, le bénéfice de la société mère, soit 4.804.040 € serait affecté ainsi :

|  |                        |
|--|------------------------|
| - à la distribution d'un dividende à concurrence de      | 3.252.000 euros        |
| - et pour le solde au crédit du compte "Autres réserves" | <u>1.552.040 euros</u> |
| <b>Total égal au bénéfice à affecter</b>                 | <b>4.804.040 euros</b> |

Nous rappelons les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

| <b>Exercices</b>                  | <b>2008/2009</b> | <b>2009/2010</b> | <b>2010/2011</b> |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| Nombre d'actions                  | 5 420 000        | 5 420 000        | 5 420 000        |
| Dividendes nets (euros)           | 0,60             | 0,60             | 0,60             |
| Dividende éligible à l'abattement | 0,60             | 0,60             | 0,60             |

- L'Assemblée aura également à se prononcer sur la possibilité pour la société, pendant une période de 18 mois d'acheter et vendre ses propres actions dans la limite de 10% du capital.
- Nous vous demandons en outre de bien vouloir approuver les conventions et opérations visées par le rapport spécial des Commissaires aux Comptes et de donner quitus et décharge au Directoire et au Conseil de Surveillance de leur gestion pour l'exercice clos le 30 avril 2012.
- L'Assemblée devra se prononcer sur le renouvellement du mandat d'un membre du Conseil de Surveillance venant à expiration. Nous vous proposons à cet égard de renouveler pour une durée de 6 (six) ans venant à expiration lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2018, Monsieur Jean François, membre du Conseil de Surveillance sortant.

- L'Assemblée aura également à se prononcer sur le renouvellement du mandat des co-commissaires aux comptes titulaires et suppléant, à savoir :

. Commissaires aux comptes titulaires :

- Cabinet EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, représenté par Monsieur Eric Gaboriaud ;
- Cabinet CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES AUDITEURS ET CONSEILS, représenté par Pierre Cléon.

. Commissaires aux comptes suppléants :

- Monsieur Jérôme Burrier ;
- Monsieur Jean-Yves Martin.

Nous vous proposons de renouveler le mandat des co-commissaires aux comptes titulaires et de Monsieur Jean-Yves Martin en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2018. Nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat de co-commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Jérôme Burrier, et de le remplacer par Monsieur Claude Cornuot, domicilié 37 rue Elsa Triolet – 21000 Dijon.

En ce qui concerne le renouvellement du mandat de Co-commissaire aux comptes titulaire du Cabinet Expertise Comptable et Audit, en application de l'article L.822-14 du code de commerce, interdisant aux membres signataires d'une société de Commissaires aux comptes de certifier pendant plus de six exercices consécutifs les comptes des personnes morales faisant appel public à l'épargne, nous vous informons que si ce mandat est renouvelé par votre assemblée, le signataire actuel, Monsieur Eric Gaboriaud sera remplacé par Monsieur Jérôme Burrier.

- Enfin, vous aurez également à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil de Surveillance.

## 2 - Sous sa forme extraordinaire

### Mise en place de nouvelles délégations

Le Directoire demande à votre assemblée, après avoir entendu les rapports spéciaux des commissaires aux comptes, en utilisant le dispositif légal de la délégation globale de lui donner les délégations suivantes :

- **Autorisation à donner au Directoire à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la société**

Nous vous proposons d'autoriser le directoire à annuler tout ou partie des actions acquises, dans la limite de 10% du capital, et ce pour une période maximum de dix-huit mois.



- **Délégation à donner au Directoire à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la société**

Conformément aux dispositions de la loi sur l'Épargne Salariale nous vous soumettons une résolution tendant à autoriser votre directoire à procéder à une ou plusieurs augmentations du capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations, par émission d'actions ordinaires réservées aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce dans les conditions prévues aux articles L.443-5 et suivants du Code du travail, remplissant les conditions éventuellement fixées par le Directoire.

Le Directoire établira, conformément à l'article 155-2 du décret du 23 mars 1967, au moment où il fera usage de cette autorisation, un rapport complémentaire décrivant les conditions définitives de l'opération et comportant, en outre, les indications relatives à l'incidence de l'émission sur la situation de chaque actionnaire, en particulier en ce qui concerne sa quote-part dans les capitaux propres.

Ce projet de résolution vous est présenté en conformité avec les dispositions légales. Votre directoire vous invite toutefois à rejeter ledit projet de résolution.

## **XV. PERSPECTIVES**

La consolidation de Radoux en année pleine dans les activités vin, elles même bien orientées, l'intégration potentielle des derniers 50 % de **STAVIN** courant premier semestre 2012/2013 ainsi que les perspectives prometteuses dans les activités whisky, permettent au Groupe d'afficher de nouvelles ambitions de forte croissance pour un chiffre d'affaires proche de 150M€, tout en maintenant sa rentabilité opérationnelle à un niveau toujours élevé.

Par ailleurs la qualité de ses fondamentaux et sa grande solidité financière l'autorisent à une veille permanente très active sur tous les dossiers de croissance externe que légitime sa position de numéro un mondial désormais incontestable sur tous les métiers du bois, liés au vin et aux alcools.

Nous allons à présent vous donner lecture du texte du projet des résolutions qui seront soumises à votre approbation, et nous vous remercions de leur réserver un vote favorable, à l'exception de celle relative au projet d'augmentation de capital réservé aux salariés.

**Le Directoire**

**ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION**  
**LISTE DES MANDATS DES MANDATAIRES SOCIAUX**

**JEAN FRANCOIS**

| <b>RAISON SOCIALE</b>       | <b>FORME SOCIALE</b> | <b>FONCTIONS EXERCEES</b>            |
|-----------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES | SA                   | Président du conseil de surveillance |
| AP JOHN (Australie)         | LTD                  | Administrateur                       |
| FRANCOIS FRERES INC (USA)   | LTD                  | Administrateur                       |
| STAVIN (USA)                | LTD                  | « Director »                         |

**JEROME FRANCOIS**

| <b>RAISON SOCIALE</b>                      | <b>FORME SOCIALE</b> | <b>FONCTIONS EXERCEES</b> |
|--|----------------------|---------------------------|
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES                | SA                   | Président du directoire   |
| AP JOHN (Australie)                        | LTD                  | Administrateur            |
| CLASSIC OAK AUSTRALIA (Australie)          | LTD                  | Administrateur            |
| CLASSIK OAK NEW ZEALAND (Nouvelle Zélande) | LTD                  | Administrateur            |
| SOGIBOIS                                   | SASU                 | Président                 |
| TRUST INTERNATIONAL CORPORATION (USA)      | LTD                  | « Chairman »              |
| DEMPTOS NAPA COOPERAGE (USA)               | LTD                  | Président                 |
| TONNELLERIE LAGREZE                        | SARL                 | Gérant                    |
| TONNELERIA DEMPTOS ESPANA                  | SA                   | Administrateur            |
| LA GAILLARDE                               | SCI                  | Gérant                    |
| FAMILIALE FRANCOIS                         | SARL                 | Gérant                    |
| DEMPTOS SOUTH AFRICA                       | LTD                  | « Chairman »              |
| DEMPTOS LIMITED                            | LTD                  | « Director »              |
| SPEYSIDE COOPERAGE                         | LTD                  | « Director »              |
| ISLA COOPERAGE                             | LTD                  | « Director »              |
| LA DEMIGNIERE                              | SAS                  | Président                 |
| FRANCOIS FRERES MANAGEMENT                 | SARL                 | Gérant                    |
| STAVIN (USA)                               | LTD                  | « Director »              |
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES LTD            | LTD                  | « Director »              |
| SPEYSIDE KENTUCKY                          | LTD                  | « Director »              |
| TONNELLERIE RADOUX USA INC.                | LTD                  | « Director »              |
| RADOUX AUSTRALASIA                         | LTD                  | « Director »              |

**OMBLINE FRANCOIS**

| <b>RAISON SOCIALE</b>       | <b>FORME SOCIALE</b> | <b>FONCTIONS EXERCEES</b> |
|-----------------------------|----------------------|---------------------------|
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES | SA                   | Membre du directoire      |

**NATHALIE MEO**

| <b>RAISON SOCIALE</b>                  | <b>FORME SOCIALE</b> | <b>FONCTIONS EXERCEES</b>         |
|--|----------------------|-----------------------------------|
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES            | SA                   | Membre du Conseil de surveillance |
| FESTIVE FRANCE EVENEMENTS DE BOURGOGNE | SARL                 | Gérant                            |

**PATRICK FENAL**

| <b>RAISON SOCIALE</b>           | <b>FORME SOCIALE</b> | <b>FONCTIONS EXERCEES</b>         |
|---------------------------------|----------------------|-----------------------------------|
| TONNELLERIE FRANCOIS FRERES     | SA                   | Membre du Conseil de surveillance |
| UNIGESTION ASSET MANAGEMENT     | SA                   | Administrateur                    |
| UNIGESTION ASSET MANAGEMENT LTD | SA                   | Administrateur                    |

**ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCE ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU DIRECTOIRE DANS LE DOMAINE DES AUGMENTATIONS DE CAPITAL, AINSI QUE L'UTILISATION FAITE DE CES DELEGATIONS AU COURS DE L'EXERCICE**

| Nature de la délégation | Date de l'Assemblée Générale des Actionnaires – Durée | Utilisation de la délégation au jour de l'établissement du rapport |
|-------------------------|---|--|
| NEANT                   |   |  |

**ETAT RECAPITULATIF DES OPERATIONS REALISEES PAR LES PERSONNES RESPONSABLES ET PAR LEURS PROCHES AU COURS DU DERNIER EXERCICE (AMF, REGL. GENERAL, ART. 222-15-3 NOUVEAU)**

| Personne concernée | Nature de l'opération | Date de l'Opération | Montant de l'Opération |
|--------------------|-----------------------|---------------------|------------------------|
| NEANT              |                       |                     |                        |

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE CONTROLE INTERNE**

**Mesdames et Messieurs,**

En complément du rapport de gestion présenté par le Directoire, je vous rends compte, dans le présent rapport annexe, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES au titre de l'exercice clos le 30 avril 2012.

Nos commissaires aux comptes présenteront dans un rapport joint à leur rapport général, leurs observations sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière (art. L. 225-235 du Code de commerce).

### 1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

#### 1.1 Structure juridique et composition du Conseil de Surveillance

La SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance régie par les articles L.225-57 et suivants du Code de commerce.

La société est dirigée par un Directoire dont les membres agissent collégalement. De son côté, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent sur la gestion du Directoire. Il procède à la désignation des membres du Directoire et propose leur éventuelle révocation à l'Assemblée Générale.

Conformément à la réglementation et aux statuts, le Conseil de Surveillance est composé de 3 membres nommés pour 6 ans, sauf pour les premiers membres qui ont été nommés lors de l'adoption de la forme de Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance : ceux-ci avaient en effet été nommés pour 3 ans.

L'Assemblée Générale du 26 octobre 2006 ayant renouvelé le mandat de Monsieur Jean François pour une durée de 6 ans, il vous sera proposé lors de la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012 de renouveler son mandat pour une durée de 6 ans.

Le mandat de Monsieur Patrick FENAL a été renouvelé par l'assemblée générale annuelle du 29 octobre 2010 pour une durée de 6 ans.

Madame Nathalie MEO a été nommée lors de la dernière assemblée générale du 21 octobre 2011, et ce pour une durée de 6 ans expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2017.

S'agissant des membres du directoire :

- Le mandat de membre du Directoire de Monsieur Jérôme François a été renouvelé par le conseil de surveillance du 21 octobre 2011 pour une durée de 4 années expirant le 21 octobre 2015. Il en est de même pour sa fonction de Président du directoire ;
- Le mandat de membre du directoire de Madame Omblin François arrivera à expiration en 2013, lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2013.

Toutes les informations sur les fonctions et mandats des membres du Conseil de Surveillance sont présentées en annexe au rapport de gestion établi par le Directoire.

Deux des trois membres du Conseil de Surveillance peuvent être regardés comme répondant aux critères d'indépendance. Le président du Conseil de Surveillance fait partie du groupe familial majoritaire.

## **1.2 Rôle et fonctionnement du Conseil de Surveillance**

### **1.2.1 Missions du Conseil**

Conformément au droit commun des sociétés anonymes à Directoire et Conseil de Surveillance et aux statuts, le Conseil de Surveillance exerce un contrôle permanent de la gestion du directoire. A ce titre, il peut, à toute époque de l'année, opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Ainsi, le conseil de surveillance demande au directoire et au management toute information ou analyse qu'il juge opportune, ou d'effectuer une présentation sur tout sujet précis concernant, par exemple, un processus commercial ou le développement dans un territoire.

Ce contrôle est indépendant de celui qui incombe aux commissaires aux comptes. Il porte non seulement sur la régularité des comptes, comme le contrôle des commissaires aux comptes, mais aussi sur l'opportunité des actes de gestion du directoire.

Une fois par trimestre au moins, il entend un rapport du Directoire sur la gestion de la société. Ce rapport informe le conseil de surveillance le plus complètement possible de la marche des affaires sociales.

Après la clôture de l'exercice, le Conseil de Surveillance vérifie et contrôle les comptes établis par le Directoire ainsi que les comptes consolidés (art. L 225-68 al. 5). Ces comptes lui sont présentés par le directoire dans un délai de trois mois à compter de la clôture de l'exercice (art. D 114).

Chaque année, le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale ordinaire un rapport contenant ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice (art. L 225-68 al.6).

Le Conseil de Surveillance tient en outre de la loi certaines attributions précises :

- nomination des membres du Directoire et fixation de leur rémunération ;
- choix du président du directoire ;
- attribution du pouvoir de représentation à un ou plusieurs membres du Directoire si les statuts le permettent ;
- cooptation des membres du Conseil de Surveillance ;
- autorisation des conventions entre la société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance ;
- nomination des membres des commissions ;
- répartition des jetons de présence ;
- autorisation de cautions, avals et autres garanties ;
- cessions d'immeubles, les cessions totales ou partielles de participation et les constitutions de sûretés.

Le Conseil de Surveillance est également compétent pour décider le transfert du siège social dans le même département ou dans un département limitrophe sous réserve de ratification par l'assemblée générale ordinaire (art. L 225-65).

### 1.2.2 Fonctionnement du Conseil

\* Le Conseil de Surveillance s'est réuni 5 fois au cours de l'exercice clos le 30 avril 2012.

Le tableau ci-dessous rappelle l'ordre du jour de chacune de ces réunions.

| Dates               | Ordre du jour   |
|---------------------|---|
| 22 juillet 2011     | Examen des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2011<br>arrêtés par le Directoire   |
| 21 octobre 2011     | Répartition des jetons de présence – Rémunérations du<br>président du Conseil de Surveillance et du Directoire –<br>Renouvellement de membres du directoire –<br>Nomination d'un vice-président du Conseil de<br>Surveillance |
| 18 novembre<br>2011 | Projets de croissance externe   |
| 12 janvier 2012     | Examen du rapport du Directoire sur la marche de la<br>société concernant le premier semestre de l'exercice en<br>cours – Projets de croissance externe   |
| 13 avril 2012       | Examen du rapport du Directoire sur la marche de la<br>société concernant les 9 premiers mois de l'exercice<br>(31/01/12) – Questions diverses  |

Un procès-verbal a été établi à l'issue de chaque réunion.



Les réunions du Conseil de Surveillance se déroulent au siège social. Toutefois, les réunions peuvent avoir lieu par voie de visio-conférence.

### 1.2.3 Conventions « réglementées » et « déclarables »

#### Conventions dites « réglementées »

Des conventions anciennes se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé. Aucune convention nouvelle n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

#### Conventions dites « déclarables »

Il s'agit des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales et significatives pour l'une des parties soit en raison de leur objet soit en raison de leur implication financière.

S'agissant des conventions antérieures, conformément à la législation, la liste et l'objet de ces conventions ont été communiqués par l'intéressé aux dirigeants qui en ont informé le Commissaire aux Comptes.

## **1.3 Existence et fonctionnement des comités institués par le Conseil de surveillance**

Eu égard à la taille de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, le conseil de surveillance n'avait pas jugé utile jusqu'à maintenant de créer des comités spécialisés auxquels il confierait un rôle spécifique.

Depuis l'ordonnance du 8 décembre 2008, l'article L. 823-19 du Code de commerce fait notamment obligation à toutes les personnes dont les titres sont admis à la négociation sur un marché réglementé de constituer un comité d'audit.

A noter que peuvent être exemptées de comité d'audit les personnes et entités disposant d'un organe remplissant les fonctions du comité spécialisé mentionné à l'article L. 823-19, sous réserve d'identifier cet organe, qui peut être l'organe chargé de l'administration ou l'organe de surveillance, et de rendre publique sa composition.

Le comité d'audit est notamment chargé d'assurer le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Le comité d'audit doit en outre émettre une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

Compte tenu de la taille, de la structure de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et des risques liés à son activité, le Conseil de Surveillance a décidé lors de la réunion du 29 octobre 2010 de remplir lui-même les fonctions du comité d'audit, conformément aux dispositions rappelées ci-avant.

Il est précisé :

- que la présidence du conseil réuni en comité d'audit est assurée par le Président du Conseil de surveillance, celui-ci n'ayant aucune fonction exécutive au sein de la société ;
- Que le comité d'audit ne comprend pas de membre indépendant et spécifiquement compétent en matière comptable et financière, celui-ci n'étant pas requis par la loi lorsque les compétences du comité d'audit sont attribuées au conseil.

#### **1.4 Parité des femmes et des hommes au sein du Conseil de Surveillance :**

En application de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011, les SA dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé doivent prendre les décisions nécessaires pour atteindre la proportion d'au minimum 20 % de membres de chaque sexe dans les conseils de surveillance à partir de 2014 et d'au moins 40 % à partir de 2017.

Plus généralement, tout conseil doit dorénavant être « *composé en recherchant une représentation équilibrée des femmes et des hommes* ».

De manière immédiate, dans les sociétés concernées, si la plus prochaine assemblée générale ordinaire est appelée à statuer sur la nomination de nouveaux membres du conseil de surveillance, alors au moins un représentant de l'autre sexe doit être nommé si celui-ci n'est pas représenté au conseil.

La loi précise que :

- les nouvelles nominations qui n'ont pas pour effet de remédier à l'irrégularité de la composition du conseil seront nulles ;
- cette nullité n'entraînera pas celle des délibérations du conseil auxquelles a pris part l'administrateur irrégulièrement nommé.

Dans le cadre de ces dispositions, la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES a procédé à la nomination lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 octobre 2011 d'un membre du sexe féminin, à savoir Nathalie Méo. Un membre sur trois du conseil de surveillance est donc un représentant du sexe féminin.

#### **1.5 Précisions diverses**

Le Conseil de Surveillance de la société Tonnellerie François Frères se réfère jusqu'à présent au Code de gouvernance proposé par l'AFEP et le MEDEF, et notamment à ses recommandations en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, faute d'un code mieux adapté.

Avec la parution en décembre 2009 du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, il existe désormais une alternative mieux adaptée à la taille et à la structure d'actionnariat de la société Tonnellerie François Frères.

Le Conseil de Surveillance du 23 juillet 2010 a donc pris la décision de se référer désormais à ce Code MiddleNext. Le conseil a notamment pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance ». Il en est de même des recommandations, que la société prend pour référence, étant précisé que la nature de la société, le caractère majoritairement familial de son actionnariat, rendent non applicables à ce stade différentes préconisations, qui sont en outre susceptibles de représenter une charge supplémentaire pour une société de taille moyenne et de telles contraintes ne paraissent imposées qu'au résultat de problèmes intervenus dans de grands groupes au capital extrêmement éclaté.

Au titre de l'exercice écoulé, le Conseil de Surveillance n'a pas d'observations particulières à formuler quant aux points de vigilance du Code MiddleNext.

## 2 Les procédures de contrôle interne mises en place par la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES

### 2.1 Objectif du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne est défini comme l'ensemble des dispositifs visant la maîtrise des activités et des risques de toute nature et permettant la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations. Il se caractérise donc par les objectifs qui lui sont assignés :

- performance financière, par l'utilisation efficace et adéquate des actifs et ressources du groupe ainsi que la protection contre les risques de pertes ;
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques ;
- respect des règles internes et externes ;
- prévention et détection des fraudes et erreurs ;
- exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables.

Ainsi, le système de contrôle interne est, chez FRANCOIS FRERES :

- un dispositif visant à créer et maintenir une organisation permettant de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, industriels, financiers, et juridiques, auxquels sont exposées la Société et ses filiales en France et à l'étranger,
- un dispositif permettant de garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité, afin que le patrimoine du Groupe soit sauvegardé.

Cependant, comme tout système de contrôle, il ne peut donner une garantie absolue que de tels risques d'erreurs ou de fraudes aient été totalement éliminés ou maîtrisés.

## **2.2 Organisation générale des procédures de contrôle interne**

Le contrôle interne est l'affaire de tous et de chacun. Ainsi, chaque collaborateur, lorsqu'il effectue un contrôle d'une tâche qu'il a accompli personnellement ou lorsqu'il vérifie le travail d'un autre membre de l'équipe, participe au bon fonctionnement des dispositifs de contrôle interne de l'entreprise.

Les principes d'organisation et les composantes des dispositifs de contrôle interne de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et plus généralement du Groupe FRANCOIS FRERES sont :

- la couverture exhaustive des activités et des risques,
- la responsabilité de l'ensemble des acteurs,
- une définition claire des tâches,
- une séparation effective des fonctions d'engagement et de contrôle,
- des délégations formalisées et à jour.

## **2.3 Description synthétique du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques auxquels est soumis l'entreprise**

Au sein du Groupe FRANCOIS FRERES, les principaux acteurs du contrôle interne sont :

- le Directoire, les Présidents de filiales,
- la Direction Financière, notamment en matière de gestion de trésorerie, consolidation, communication financière.

2.3.1 Le Directoire définit les principes généraux en matière de Contrôle Interne et s'assure de leur correcte mise en place au sein du Groupe. A cet égard, le Directoire est en relation permanente avec la Direction Financière et les Managers de filiales. Il est à ce titre précisé que chaque filiale du Groupe est dotée d'un Manager distinct.

Le Directoire organise annuellement une réunion de gestion du Groupe, au cours de laquelle le Directoire, les Managers de filiales, la Direction Financière, et les principaux cadres du Groupe, évoquent la marche des affaires, tentent de détecter les risques afin de les anticiper.

Au niveau des filiales du Groupe, il convient de préciser que les actes dans le périmètre de la gestion courante effectués par le personnel des entités sont contrôlés par les équipes de Direction de chaque entité en place. Les actes hors du cours normal des affaires sont contrôlés régulièrement par l'équipe de Direction de la société mère.

2.3.2 \* La Direction Financière du Groupe est également en relation permanente avec les directeurs comptables de chaque filiale, et assure une mission de contrôle interne, notamment en ce qui concerne la Trésorerie (gestion centralisée de la trésorerie des sociétés françaises, suivi des trésoreries des filiales étrangères) et en matière de consolidation (les opérations de consolidation annuelles et semestrielles sont pilotées par la Direction Financière).

Il existe également un système de reporting mensuel financier, portant sur les principaux indicateurs économiques (chiffre d'affaires réalisé par pays, par type de produit, prix moyen de vente, investissements réalisés, fûts produits...).

Ces informations financières sont élaborées par les systèmes comptables propres à chaque société et permettent à la Direction Financière et au Directoire de suivre l'évolution des performances de chacune des sociétés du Groupe afin de les comparer aux budgets fixés au début de l'exercice. Il est à noter sur ce point qu'une fois par an, les filiales communiquent au Groupe leurs prévisions budgétaires.

Il est établi un budget consolidé qui servira de base de comparaison pour les résultats mensuels. Ce budget ne fait généralement pas l'objet d'une réactualisation.

Ces informations financières sont d'ailleurs rapprochées des consolidations semestrielles et annuelles établies par la Direction Financière du Groupe, et ce afin d'analyser les causes de divergences éventuelles.

\* Plus particulièrement, concernant la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, Société mère, la Direction Financière assure les missions de contrôle interne suivantes.

La Direction Financière gère le plan de comptes et les référentiels associés, assure des contrôles de cohérence et d'exhaustivité, établit en temps voulu les états financiers individuels et les déclarations fiscales relevant de sa responsabilité. Par sa mission d'élaboration de l'information comptable, la Direction Financière contribue, à l'élaboration de l'information financière.

La tenue de la comptabilité générale de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES est centralisée. Chaque collaborateur comptable a un rôle et des responsabilités clairement définis. Au-delà des enregistrements comptables, ils effectuent un suivi permanent des comptes qui sont sous leur responsabilité. Dans ce cadre, ils procèdent notamment à un rapprochement régulier des soldes et opérations enregistrés avec des informations externes de tous ordres (confirmation directe des tiers ; rapprochement bancaire ; ...).

La Direction Financière effectue une supervision permanente des travaux de son équipe et participe activement à l'élaboration des arrêtés annuels et intermédiaires. A partir de ces éléments et d'informations complémentaires d'autres sources, elle effectue un contrôle de second niveau des travaux de son équipe et des résultats qui ressortent de la comptabilisation des opérations. Elle travaille en liaison directe avec la direction pour lui communiquer notamment toute information comptable de pilotage de l'entreprise ainsi qu'un suivi régulier de trésorerie.

\* Gestion et prévention du risque de change : compte tenu de l'exposition de la société au risque de change, une politique de couverture est mise en place, spécialement sur les devises nord-américaines.

Sur ce point, la politique du groupe est de réduire son exposition aux fluctuations de taux d'intérêt et de change, et non de prendre des positions spéculatives. Le Groupe François utilise uniquement des instruments dérivés à des fins de couverture dont les gains et pertes sont comptabilisées de manière symétrique aux résultats réalisés sur les éléments couverts.

\* La Direction Financière assure également la coordination avec les travaux des Commissaires aux comptes et du Conseil de Surveillance.

2.3.3 Assurances : Le Groupe FRANCOIS FRERES est couvert par plusieurs polices d'assurances concernant les risques suivants :

. Dommages aux biens et pertes d'exploitations (contrat groupe applicable aux sociétés française, espagnole, et une société écossaise) :

- bâtiments, risques locatifs et matériels en valeur à neuf,
- marchandises,
- recours des voisins et tiers,
- garantie automatique des investissements.

. Responsabilité civile (contrat groupe applicable aux sociétés française, espagnole, irlandaise, et une société écossaise)

. Assurance Transport Maritime (contrat groupe applicable à toutes les sociétés du groupe)

. Flotte automobile (contrat groupe applicable aux sociétés françaises)

. Assurance des mandataires sociaux

## **2.4 Procédures externes de contrôles**

2.4.1 Les Commissaires aux Comptes, au travers de leurs différents contrôles, mettent en œuvre les diligences propres à leur profession. Ils sont informés en amont du processus d'élaboration des comptes, et présentent la synthèse de leurs travaux à la Direction Financière à l'occasion de l'arrêté semestriel et de la clôture annuelle.

Il convient de préciser que la société est dotée de deux Commissaires aux Comptes titulaires et de deux Commissaires aux Comptes suppléants, conformément à la législation qui lui est applicable.

Les commissaires aux comptes actuels sont les suivants :

### **Commissaires aux comptes titulaires :**

- Cabinet Expertise Comptable et Audit, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.

- SARL CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES AUDITEURS ET CONSEILS, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.

**Commissaires aux comptes suppléants :**

- Monsieur Jérôme Burrier, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.
- Monsieur Jean-Yves Martin, dont le mandat expire à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2012.

L'assemblée générale annuelle du 19 octobre 2012 sera appelée à statuer sur le renouvellement des mandats de ces commissaires aux comptes titulaires et suppléants.

Les filiales opérationnelles, françaises et étrangères, nomment des commissaires aux comptes ou des auditeurs dans le cadre des réglementations applicables.

2.4.2 Les certifications de qualité :

Certaines filiales du Groupe bénéficient de la certification norme ISO 9001 (version 2000 - système de management de la qualité). La filiale hongroise bénéficie de la norme ISO 14001 (protection de l'environnement). Ces certifications sont à jour de renouvellement.

Enfin, il convient d'ajouter qu'une de nos tonnellerie française bénéficie d'un label de qualité réservé aux sociétés françaises. Il s'agit du label « CTBA » (centre technique du bois et de l'ameublement). Ce certificat de qualité est délivré pour la fabrication de fûts de tradition française sur la base des critères suivants :

- caractéristiques dimensionnelles,
- caractéristiques qualitatives,
- maîtrise des constituants.

### **3 Participation à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle (AGOA)**

- La justification du droit de participer à l'AGOA résulte de l'enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant l'assemblée (C. com., art. R. 225-85).

Ainsi, seuls pourront participer à l'AGOA les actionnaires dont les actions font l'objet, le troisième jour ouvré à zéro heure (heure de Paris) précédant l'AGOA, d'un enregistrement comptable à leur nom, ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte :

- soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société,
- soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

La notion d'enregistrement comptable est définie à l'article 570-3 du RG AMF (« l'enregistrement comptable de la négociation aux comptes de l'acheteur et du vendeur est effectué dès que leur teneur de compte conservateur a connaissance de l'exécution de l'ordre ; cet enregistrement comptable vaudra inscription en compte et emportera transfert de propriété, à la date mentionnée à l'article 570-2 »).

Le vote exprimé, comme le pouvoir consenti, par l'actionnaire qui cède ses titres avant le troisième jour précédant l'AGOA sera invalidé, et seul le vote exprimé par le cessionnaire sera pris en compte. L'intermédiaire habilité teneur de compte doit alors informer la société ou son prestataire teneur de compte.

Lorsque les titres sont cédés dans les trois jours précédant l'AGOA, le changement d'actionnaire n'a pas à être pris en compte par l'intermédiaire habilité ou par la société et reste sans effet sur la liste des actionnaires participants.

- L'ordonnance du 23 juin 2010 a refondu les dispositions applicables à la représentation des actionnaires en assemblée générale, notamment en élargissant le nombre de bénéficiaires auxquelles une procuration peut être donnée par l'actionnaire. Comme par le passé, celui-ci peut donner mandat à un autre actionnaire ou à son conjoint, et lors de toute assemblée tenue à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, il peut se faire représenter par :

- le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ;
- toute autre personne physique comme toute personne morale de son choix.

Le mandat, comme sa révocation, sont écrits et la société doit en permettre la notification par voie électronique. Le mandataire (sauf lorsqu'il s'agit du conjoint ou du partenaire d'un pacte civil de solidarité) doit informer l'actionnaire représenté de tout fait permettant à ce dernier de mesurer le risque que le mandataire poursuive un intérêt autre que le sien. Cette information porte notamment sur le fait que le mandataire ou, le cas échéant, la personne pour le compte de laquelle il agit :

- contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, la société ;
- est membre de l'organe de gestion, d'administration ou de surveillance de cette société, ou d'une personne qui la contrôle ;
- est employé par la société ou par une personne qui la contrôle ;



- est contrôlé ou exerce une fonction visée aux deux points précédents dans une personne ou une entité contrôlée par une personne qui contrôle la société (i.e. dans des sociétés « soeurs » sous contrôle commun) ;
- a un lien familial avec une personne physique placée dans l'une des situations énumérées ci-dessus.

Cette information doit intervenir sans délai lorsque survient l'un des faits ci-dessus, quand bien même le mandat comporterait des instructions de vote. À défaut par l'actionnaire de confirmer expressément le mandat, celui-ci est caduc et le mandataire doit notifier cette caducité sans délai à la société (*C. com., art. L. 225-106-1*).

#### **4 Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux**

Dans le cadre du montant global annuel déterminé par l'assemblée générale annuelle, le Conseil de Surveillance a décidé d'approuver le principe de répartition des jetons de présence de façon égalitaire, sauf en cas d'absences répétées de membres du conseil aux séances.

Le Conseil de Surveillance approuve également annuellement la rémunération allouée le cas échéant au président du conseil.

S'agissant de la rémunération allouée au président du directoire, celle-ci est fixée par le conseil de surveillance et est composée d'un montant fixe et d'un avantage en nature consistant en un véhicule.

Il est précisé que s'agissant des autres mandataires sociaux :

- ceux-ci ne perçoivent pas de rémunérations à caractère variable ou exceptionnel,
- qu'il n'existe pas à ce jour d'engagements post-mandats pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions,
- qu'il n'existe pas de plans en cours relatifs à l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou d'actions gratuites, au profit des dirigeants.

En tout état de cause, la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES devra soumettre à la procédure « renforcée » des conventions réglementées et aux autres conditions prévues par l'article L. 225-42-1 du Code de commerce les engagements nouveaux éventuels (ou la modification d'engagements antérieurs) pris au bénéfice des mandataires sociaux qui correspondent à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci. La soumission à l'approbation de l'assemblée générale devra faire l'objet d'une résolution spécifique pour chaque bénéficiaire.

**5 Mentions relatives aux informations prévues par l'article L.225-100-3 du code de commerce**

Rien de particulier à signaler sur ce point.

**6 Conclusion**

Conformément aux dispositifs et procédures existants au sein de la SA TONNELLERIE FRANCOIS FRERES, le Directoire et les composantes concernées de l'entreprise sont tenus informés avec précision du contrôle interne et du niveau d'exposition aux risques, ainsi que des éventuels axes de progrès enregistrés en la matière, et de l'avancement des mesures correctrices adoptées.

*Le Président du Conseil de Surveillance*

## **TONNELLERIE FRANCOIS FRERES**

### **Rapport des Commissaires aux Comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance**

Exercice clos le 30 avril 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TONNELLERIE FRANCOIS FRERES et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du Conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 avril 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225 68 du Code de commerce.

### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Dijon, le 25 juillet 2012  
**Les Commissaires aux Comptes**

**CLEON MARTIN BROICHOT ET ASSOCIES**

**EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT**

**Représentée par Pierre CLEON**

**Représentée par Eric GABORIAUD**

## DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Liste des informations publiées ou rendues publiques durant les douze derniers mois (1).  
(Articles L.451-1-1 du Code Monétaire et Financier et 222-7 du règlement général de l'AMF)

(1) Période du 1er septembre 2011 au 31 août 2012.

### **I. BALO – Journal des annonces légales (<http://www.journal-officiel.gouv.fr>)**

- **31 août 2012 :**  
Comptes annuels 2011/2012
- **25 novembre 2011 :**  
Approbation par l'Assemblée Générale Mixte des comptes annuels 2010/2011.  
Attestation des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés 2010/2011.
- **5 septembre 2011 :**  
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2011 sur les comptes annuels 2010/2011

### **II. AMF – Autorité des Marchés Financiers (<http://www.amf-france.org>)**

- **31 août 2012 :**  
Rapport Financier annuel 2011/2012
- **9 juillet 2012 :**  
Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **6 juillet 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **14 juin 2012 :**  
Communiqué sur chiffre d'affaires annuel 2011/2012
- **29 mars 2012 :**  
Oeneo et TFF finalisent leur accord concernant l'acquisition de Radoux
- **14 mars 2012 :**  
Communiqué sur chiffre d'affaires 3<sup>e</sup> trimestre 2011/2012

- **9 février 2012 :**  
Communiqué sur le rapprochement entre Radoux et Tonnellerie François Frères
- **3 janvier 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **23 décembre 2011 :**  
Rapport Financier semestriel 2011/2012
- **14 décembre 2011 :**  
Communiqué sur résultats semestriels 2011/2012
- **24 octobre 2011 :**  
Communiqué mise à disposition Compte Rendu Assemblée Générale 21/10/2011
- **14 septembre 2011 :**  
Information financière 1<sup>o</sup> trimestre 2011/2012
- **5 septembre 2011 :**  
Nombre d'actions et de droits de vote
- **3 octobre 2011 :**  
Descriptif programme rachat d'actions.
- **5 septembre 2011 :**  
Communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2011

### **III. WIRE - LES ECHOS (<http://www.lesechos.fr>)**

- **31 août 2012 :**  
Rapport Financier annuel 2011/2012
- **9 juillet 2012 :**  
Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **6 juillet 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **14 juin 2012:**  
Communiqué sur chiffre d'affaires annuel 2011/2012
- **29 mars 2012 :**  
Oeneo et TFF finalisent leur accord concernant l'acquisition de Radoux

- **14 mars 2012 :**  
Communiqué sur chiffre d'affaires 3<sup>o</sup> trimestre 2011/2012
- **9 février 2012 :**  
Communiqué sur le rapprochement entre Radoux et Tonnellerie François Frères
- **3 janvier 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **23 décembre 2011 :**  
Rapport Financier semestriel 2011/2012
- **14 décembre 2011 :**  
Communiqué sur résultats semestriels 2011/2012
- **24 octobre 2011 :**  
Compte Rendu Assemblée Générale 21/10/2011
- **5 septembre 2011 :**  
Nombre d'actions et de droits de vote
- **3 octobre 2011 :**  
Descriptif programme rachat d'actions
- **14 septembre 2011 :**  
Information financière 1<sup>o</sup> trimestre 2011/2012
- **5 septembre 2011 :**  
Communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2011

**IV. SITE INTERNET (<http://www.francoisfreres.com>)**

- **31 août 2012 :**  
Rapport Financier annuel 2011/2012
- **9 juillet 2012 :**  
Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **6 juillet 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **14 juin 2012 :**  
Communiqué sur chiffre d'affaires annuel 2011/2012

- **29 mars 2012 :**  
Oeneo et TFF finalisent leur accord concernant l'acquisition de Radoux
- **14 mars 2012 :**  
Communiqué sur chiffre d'affaires 3<sup>o</sup> trimestre 2011/2012
- **9 février 2012 :**  
Communiqué sur le rapprochement entre Radoux et Tonnellerie François Frères
- **3 janvier 2012 :**  
Bilan semestriel du contrat de liquidité
- **23 décembre 2011 :**  
Rapport Financier semestriel 2011/2012
- **14 décembre 2011 :**  
Communiqué sur résultats semestriels 2011/2012
- **24 octobre 2011 :**  
PV AG du 21/10/2011
- **24 octobre 2011 :**  
Résultats scrutin AGM du 21/10/2011
- **24 octobre 2011 :**  
Compte Rendu Assemblée Générale 21/10/2011
- **20 octobre 2011 :**  
Rapport Annuel 2010/2011
- **3 octobre 2011 :**  
Descriptif programme rachat d'actions 2011
- **19 septembre 2011 :**  
Réunion d'information analystes 12 juillet 2011
- **14 septembre 2011 :**  
Information financière 1<sup>o</sup> trimestre 2011/2012
- **5 septembre 2011 :**  
Avis de convocation Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2011
- **5 septembre 2011 :**  
Nombre d'actions et de droits de vote
- **5 septembre 2011 :**  
Communiqué de mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2011



- **5 septembre 2011 :**  
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte du 21 octobre 2011 sur les comptes annuels 2010/2011, Modalités de participation à l'AG, Texte des résolutions, Ordre du jour

V. GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON  
(<http://www.infogreffe.com>)

- **18 novembre 2011 :**  
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes au 30/04/2011, Rapport de gestion, Résolution d'affectation AGO du 21/10/11 (dépôt n° 2011-B-9821 du 18 novembre 2011)
- **18 novembre 2011 :**  
Comptes consolidés au 30 avril 2010, Rapport Commissaires aux comptes, rapport de gestion (dépôt n° 2011-B-9822 du 18 novembre 2011)

VI. PUBLICATIONS EFFECTUEES DANS DES JOURNAUX

- **10 juillet 2012 :**  
BOURSORAMA : Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **13 juillet 2012 :**  
INVESTIR : Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **10 juillet 2012 :**  
LE FIGARO : Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **10 juillet 2012 :**  
LES ECHOS : Communiqué sur résultats annuels 2011/2012
- **16 juin 2012 :**  
INVESTIR – Communiqué sur chiffre d'affaires 2011/2012
- **15 juin 2012 :**  
LES ECHOS – Communiqué sur chiffre d'affaires 2011/2012
- **15 mars 2011 :**  
LES ECHOS - Communiqué sur chiffre d'affaires 9 mois 2011/2012
- **15 décembre 2011 :**  
LES ECHOS - Communiqué sur résultats semestriels 2011/2012

- **31 octobre 2011 :**  
JOURNAL DU PALAIS : Publication des droits de vote et nombre d'actions
- **29 septembre 2011 :**  
LE BIEN PUBLIC – Convocation à L'Assemblée Générale du 21 octobre 2011
- **5 septembre 2011 :**  
LA TRIBUNE – Avis de convocation à l'Assemblée Générale du 21 octobre 2011

## VI. BODACC

- **16 décembre 2011 :**  
Avis de dépôt des comptes annuels 2010/2011 (annonce n° 1765 BODACC C n° 20110089)
- **16 décembre 2011 :**  
Avis de dépôt des comptes annuels 2010/2011 (annonce n° 1764 BODACC C n° 20110089)
- **11 décembre 2011 :**  
Modifications (annonce n° 479 BODACC n° 20110239)